



# Rapport de developpement durable **2019**

# TABLE DES MATIÈRES

06

DÉCLARATION DE  
RESPONSABILITÉ  
SOCIÉTALE

08

PROFIL DE  
L'ORGANISATION

04

EDITORIAL

18

GOVERNANCE ET  
DEVELOPPEMENT  
DURABLE

26

PERFORMANCES  
ECONOMIQUES

38

PERFORMANCES  
SOCIALES

52

PERFORMANCES  
SOCIETALES

58

PERFORMANCES  
ENVIRONNEMENTALES

## COURS DE PUBLICATION

Directeur de publication : IBRAHIMA CHARLES AMADOU

Directeur de rédaction & cordination RSE : ABDOULAYE SAKO

Membres du comité de rédaction :  
MARIE-CLAUDE ESMEL - LANCINE COULIBALY - SYLVESTRE OUATTARA - JEAN-FRANCOIS  
AKA - RAPHAEL KANGA - KOFFI KANGA BOUA - KOUASSI ENOCK - M'BE CONSTANT  
YAO MARIE LAURE - ABDOULAYE OUATTARA - HELENE NGORAN - FELIX KOFFIE

Conception graphique et mise en page : BeDevelopment

Photothèque : Direction Commerciale et Marketing **FILTISAC** & Direction Actions Sociales **IPS**



C'est avec beaucoup de fierté et d'enthousiasme que nous vous présentons notre premier rapport annuel sur le développement durable. Comme on le constatera, notre société FILTISAC évolue dans un environnement difficile, dynamique et très concurrentiel. Leader de l'emballage sur le marché national et sous régional depuis plusieurs années, FILTISAC entend maintenir cette position.

Pour ce faire, FILTISAC s'engage à conduire son activité de manière responsable et à rester attentive à l'impact de ses opérations sur les personnes et sur l'environnement. Les objectifs financiers sont inscrits dans une perspective de croissance durable, consolidant ainsi FILTISAC et ses partenaires dans des relations commerciales basées sur la confiance et la transparence. L'adoption d'un Code d'Éthique, en 2004, et l'affirmation de nos valeurs, en 2017, octroient à nos collaborateurs un cadre qui leur permet de résoudre les questions d'éthique et d'opérer dans le respect mutuel de chacun.

La réalisation de cette ambition, qui concilie des enjeux économiques, sociaux et environnementaux s'inscrit dans une démarche de Développement Durable. Ce rapport présentera, au périmètre de nos usines d'emballage en Côte d'Ivoire, les actions réalisées ou entamées par FILTISAC depuis plusieurs années à ce titre, mettant en avant les défis suivants :

- |   |  |
|---|--|
| <p>+ <b>Performances économiques :</b><br/><i>Innover, améliorer en permanence pour conquérir et maintenir une position de leader ;</i></p> | <p>+ <b>Performances sociétales :</b><br/><i>Faire la promotion d'un modèle d'entreprise citoyenne en mettant les parties prenantes au centre de nos activités ;</i></p> |
| <p>+ <b>Performances sociales :</b><br/><i>Assurer l'épanouissement et mobiliser nos équipes pour conquérir ;</i></p>                       | <p>+ <b>Performances environnementales :</b><br/><i>Relever les défis environnementaux liés à nos activités.</i></p>   |

Ces actions ont été possibles grâce à des valeurs fortes qui guident nos choix et comportements ;

- |   |   |
|---|---|
| <p>1. <i>Nous visons l'excellence en toutes circonstances, pour maintenir une position durable de leader de l'emballage ;</i></p> | <p>4. <i>Nous respectons les cultures et les environnements différents dans lesquels nous intervenons ;</i></p>                       |
| <p>2. <i>Nous maintenons les efforts jusqu'à l'obtention du résultat final ;</i></p>  | <p>5. <i>Nous respectons les principes moraux que nous nous fixons, dont l'humilité qui guide notre conduite et nos actions ;</i></p> |
| <p>3. <i>Nous réévaluons constamment nos pratiques et nos comportements dans un souci de progrès permanent ;</i></p>              | <p>6. <i>Nous nous engageons à contribuer positivement au développement durable des pays et des régions où nous opérons.</i></p>      |

En définitive, nous sommes optimistes, au vu des nombreux résultats acquis. Nous sommes résolument engagés dans une démarche d'amélioration continue en faveur du développement durable, par conviction et par passion.





# Déclaration de **responsabilité** sociétale —

## Politique Environnementale et Sociale

La Politique Environnementale et Sociale de FILTISAC est régie par la Politique Environnementale et Sociale de l'Institution IPS(WA), édictée par AKFED.

De ce fait, nous nous engageons à :

- + Mener nos opérations conformément aux plus hautes normes éthiques et aux meilleures pratiques, ainsi qu'aux exigences légales applicables dans les pays où nous menons nos activités ;
  - + Intégrer les attentes exprimées dans les normes de performances de la Société Financière Internationale (IFC Performance Standards) sur la durabilité environnementale et sociale, dans nos prises de décision ;
  - + Protéger et préserver l'environnement. La protection de l'environnement fait partie intégrante de nos critères de sélection ; cela comprend une évaluation des infrastructures liées à l'eau et à l'énergie, ainsi que de la biodiversité et de la conservation ;
  - + Protéger et améliorer la qualité de vie des personnes et des communautés au sein desquelles FILTISAC mène ses activités.
- FILTISAC favorise le développement des ressources humaines en créant des emplois, y compris des emplois pour les femmes ; en élaborant des programmes de formation ; en améliorant les droits des travailleurs et les conditions de travail ; en prenant des dispositions pour améliorer la santé des communautés et développer les infrastructures dans le domaine de l'éducation et des services médicaux.
- + Adopter des pratiques éthiques et transparentes, FILTISAC exclut du champ de ses investissements les activités exclues par les Institutions Financières Européennes de Développement (EDFI).
  - + FILTISAC ne pourra financer les projets ou activités non susceptibles de satisfaire aux exigences de la présente politique, sauf mise en conformité sur une période de temps raisonnable.



01

# PROFIL DE L'ORGANISATION



# 1.1. Le leader dans le domaine de l'emballage

## 1.1.1. Historique

Société anonyme de droit ivoirien, FILTISAC SA (Filatures, Tissages, Sacs, Côte d'Ivoire S.A.) est une entreprise industrielle spécialisée dans la fabrication d'emballages pour le stockage, le transport et la manutention.

Elle a été fondée par l'institution IPS(WA) (Industrial Promotion Services - West Africa), à l'initiative du Président Félix Houphouët-Boigny et de Son Altesse le Prince Karim Aga Khan.

Le développement de la filière agricole, principalement les exportations de café et de cacao, nécessitait de garantir l'approvisionnement en sacs d'emballages indispensables à la collecte des récoltes (sacherie brousse) et à leur conditionnement pour l'exportation (sacherie export).

Le 4 août 1965, IPS(WA) a fondé son premier projet : FILTISAC, une unité de fabrication de sacs en fibres naturelles, le jute ; elle fut inaugurée le 16 mars 1967.

En 1988, la société FILTISAC s'est diversifiée avec l'ouverture d'une unité de fabrication d'emballages en fibres synthétiques.

En juillet 2009, l'absorption de SISEP a entraîné la création d'une troisième unité d'emballages rigides au sein de FILTISAC, spécialisée dans la fabrication de corps creux en plastique, obtenus par extrusion soufflage et injection des polymères.

FILTISAC est depuis 2011, le premier fabricant en Côte d'Ivoire de préformes en polyéthylène téréphtalate (PET) destinées principalement aux industriels embouteilleurs d'eaux minérales, jus de fruit et boissons gazeuses en Côte d'Ivoire et dans la sous-région.

## 1.1.2. Siège social & capital social

Son siège social est situé au Km8, route d'Abobo 01 BP 3962 Abidjan 01 Côte d'Ivoire.

Son capital social est de 8.814.837.500 FCFA.

Ses principaux actionnaires sont le Fonds Aga Khan pour le Développement Economique (AKFED) à hauteur de 35,81%, IPS(WA) à 10%, I.A.D. Trust Reg à 5,09%, AKA AG à 5,09% et divers actionnaires privés totalisant 44,01%.

## 1.1.3. Vision & mission

### Vision :

Leader de l'emballage en Afrique de l'ouest francophone, FILTISAC apporte à ses clients des solutions d'emballage adaptées à leurs besoins pour le stockage, le transport, la manutention de leurs produits.

Ces solutions sont produites dans le respect des réglementations, normes, délais ; elles assurent à tous ses clients une rentabilité durable par sa politique d'innovation et son outil de production performant.



FILTISAC se différencie sur le marché de l'emballage par une stratégie essentiellement basée sur la qualité et ses différentes certifications : ISO 9001, FSSC 22000 et l'agrément TCCC (The Coca Cola Company).

### Mission :

FILTISAC a pour mission la conception, le développement, la fabrication et la commercialisation des emballages indispensables au développement d'une production agricole et industrielle nationale et régionale. L'entreprise se positionne comme un apporteur de solutions et non comme un simple fournisseur d'emballages.

## 1.1.4. Domaines d'activités et Types de produits

FILTISAC a développé une expertise reconnue dans les domaines suivants :

- + Transformation des fibres naturelles en emballages souples ;
- + Transformation des polymères en fibres synthétiques et emballages souples ;
- + Transformation des polymères en emballages rigides.

L'activité « emballages rigides » représente le principal relais de croissance de FILTISAC permettant de proposer des produits haut-de-gamme à forte valeur ajoutée.

Les activités « fibres naturelles » et « fibres synthétiques » sont des métiers matures et stables qui permettent de répondre à la demande soutenue de volumes de sacs sur le long terme.

Ses activités de recherche et le développement de produits innovants à forte valeur ajoutée lui permettent de mieux répondre aux exigences de sa clientèle. Sa stratégie d'innovation a donné naissance à de nouveaux produits tels que la « Préforme col court » pour les boissons (gazeuse et eau minérale), le « Big Bag Hévéa » et le « Full Liner FILTISAC » pour conditionner l'hévéa.

Dans une dynamique d'amélioration, FILTISAC a investi dans de nouveaux moules pour convertir les formats existants en vue de répondre aux besoins des clients.

## 1.1.5. Localisation du marché de FILTISAC

Le marché de FILTISAC est à la fois national (Abidjan, San-Pedro, Bouaké, Korhogo, Ferkessedougou, etc.) et sous régional, au profit des Espace CEDEAO (Communauté Économique Des États de l'Afrique de l'Ouest) et CMEAC (Communauté Économique et Monétaire des États de l'Afrique Centrale).

### Volume de production et de vente en 2019

Département	PRODUCTION 2019		VENTE 2019
	Unité	tonnes	Unités
JUTE	23 018 989	13 989	24 437 007
PP	37 184 073	5 881	27 347 507
ER	446 501 010	5 968	427 305 600

## 1.1.6. Périmètre de reporting 2019

Le périmètre de ce premier rapport développement durable est le suivant :

- + Périmètre géographique : FILTISAC Cote d'Ivoire
- + Périmètre des activités : Emballage
- + Périmètre temporel : Exercice fiscal 2019

## 1.1.7. Filiales & Représentation géographique

Par une politique engagée de modernisation de la production et de commercialisation, FILTISAC crée ou acquiert des filiales pour élargir la gamme de produits offerts et la couverture sous régionale en vue de satisfaire aux besoins en emballages de la région.

### Pôle Emballage

- + *FASOPLAST au Burkina Faso : extrusion soufflage*
- + *COFISAC au Sénégal : emballages synthétiques*
- + *FUMOA au Sénégal : fûts métalliques et emballages plastiques*
- + *CHIMTEC en Côte d'Ivoire, au Sénégal et au Cameroun : polymères et colorants*

### Pôle Agro-Industrie

- + *IVOIRE COTON en Côte d'Ivoire : Égrenage coton graine/commercialisation de fibre*
- + *FASOCOTON au Burkina : Égrenage coton graine/commercialisation de fibre*

Les activités de ses filiales seront progressivement intégrées dans le reporting développement durable de FILTISAC, au fur et à mesure du développement de sa démarche de responsabilité sociétale des entreprises (RSE).



# 1.2. Une société membre de l'Aga Khan Development Network

## 1.2.1. Présentation de l'AKDN

Fondé par Son Altesse l'Aga Khan et placé sous sa direction, le Réseau Aga Khan de Développement (Aga Khan Development Network ou AKDN) fut créé en 1967 et regroupe un certain nombre d'agences, d'institutions et de programmes œuvrant principalement dans les régions les plus pauvres d'Asie et d'Afrique.

L'une des principales caractéristiques de l'approche de l'AKDN en matière de développement consiste à élaborer et mettre en œuvre des stratégies auxquelles ses différentes agences prennent part dans des contextes particuliers afin d'aider les personnes dans le besoin à atteindre un certain niveau d'autonomie et améliorer leur qualité de vie.

Les principaux domaines d'interventions de l'AKDN entendent favoriser le développement territorial, les fondements éthiques, le renforcement de la société civile, le respect de l'environnement, l'égalité des genres, le pluralisme, la lutte contre la pauvreté, en proposant des solutions durables qui favoriseront l'amélioration de la qualité de vie des populations bénéficiaires.

Les programmes d'AKDN sont appliqués sans distinction de confession, d'origine ethnique ou de sexe.

## 1.2.2. Présentation de l'AKFED

Seule institution à but lucratif de l'AKDN, le **Fonds Aga Khan pour le développement économique** (Aga Khan Fund for Economic Development ou AKFED) coordonne les activités de développement économique de l'AKDN. Les entreprises et institutions financières dont se compose AKFED sont regroupées en différents secteurs d'activité : promotion industrielle, promotion du tourisme, finances et médias.

Quel que soit le secteur d'activité, AKFED recherche des projets non seulement économiquement solides, mais également dotés d'un potentiel de contribution au développement à long terme pour le pays et la région. En règle générale, AKFED prend une participation majoritaire et assure la gestion de ses projets. Son approche pragmatique met l'accent sur le développement des ressources humaines, d'un haut niveau de compétences en matière de gestion, de technologie, de marketing et de finance.

AKFED associe ses capitaux et sa connaissance des pays où il opère, à des investissements et des savoir-faire de partenaires techniques chaque fois que cela est nécessaire. Il crée des partenariats avec les institutions et les opérateurs locaux, les banques commerciales ou de développement et les agences financières de développement multilatérales.

AKFED, en tant qu'agence privée de développement, joue un rôle de catalyseur pour stimuler et mobiliser les investissements dans le monde en développement. Il fonctionne à travers un réseau de filiales qui comprend plus de 90 sociétés différentes, emploie plus de 35.000 personnes et contrôle des actifs de plus de 2 milliards de US\$ dans 18 pays.

## 1.2.3. Présentation IPS(WA)

IPS(WA) est une institution de promotion industrielle d'AKFED, qui œuvre dans l'industrie et les services, et contribue au développement des pays dans lesquels elle opère.

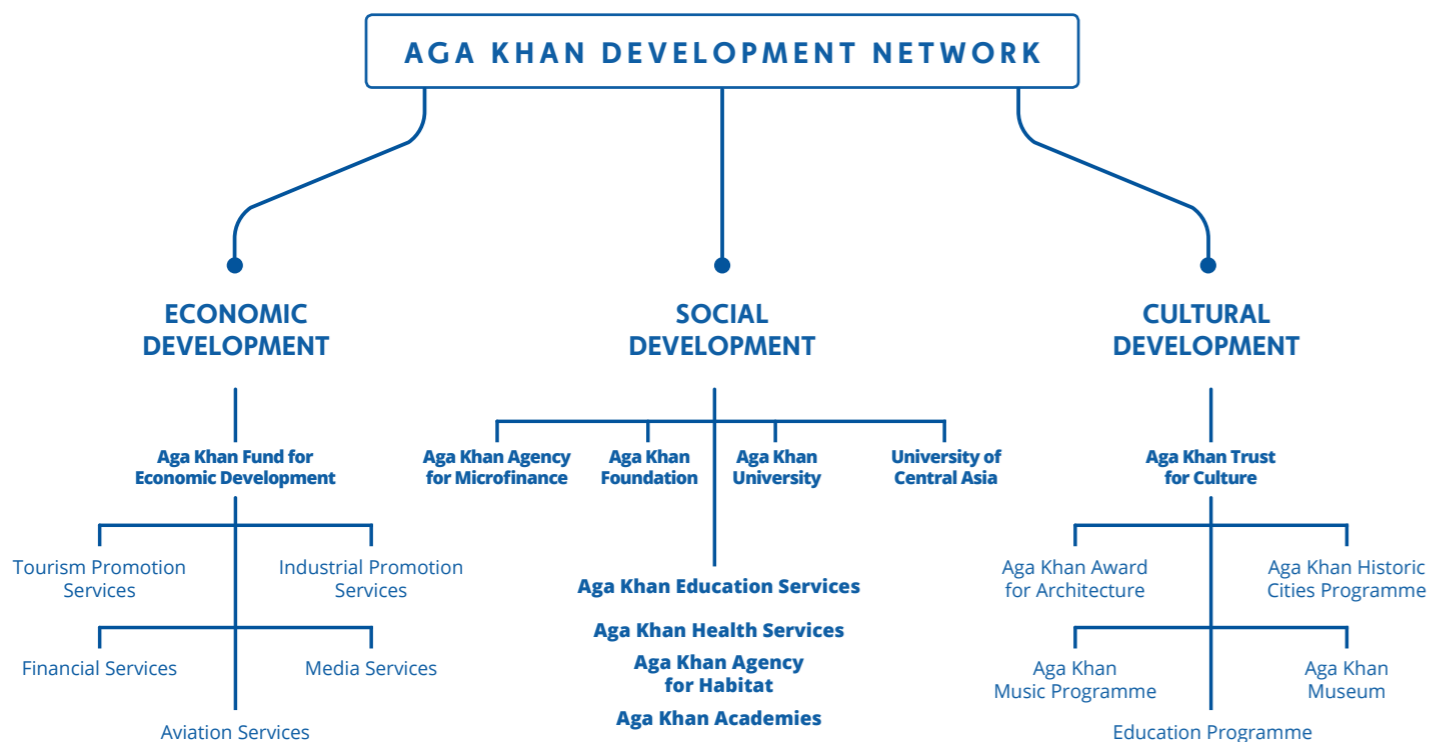
Elle est gérée dans le respect de valeurs éthiques claires. Sa vocation première à finalité économique est de créer de la valeur et générer des profits économiques. Après une juste rémunération des actionnaires, les profits disponibles sont utilisés d'une part pour maintenir et moderniser les outils existants, et d'autre part pour construire et développer durablement de nouveaux projets, économiquement sains.

IPS(WA) témoigne d'une ferme volonté d'utiliser et de développer les capacités de management locales. L'Institution apporte ainsi une réelle capacité de développement pour les pays émergents et les peuples qui les composent.

Cette institution regroupe aujourd'hui en Côte d'Ivoire, au Burkina Faso et au Sénégal des activités dans 3 grands secteurs et emploie environ 4400 personnes :

- + **Emballage :** *FILTISAC, FASOPLAST, COFISAC et FUMOA,*
- + **Agro-Industrie :** *IVOIRE COTON, FASO COTON, SN SOSUCO*
- + **Infrastructures :** *AZITO ENERGIE*

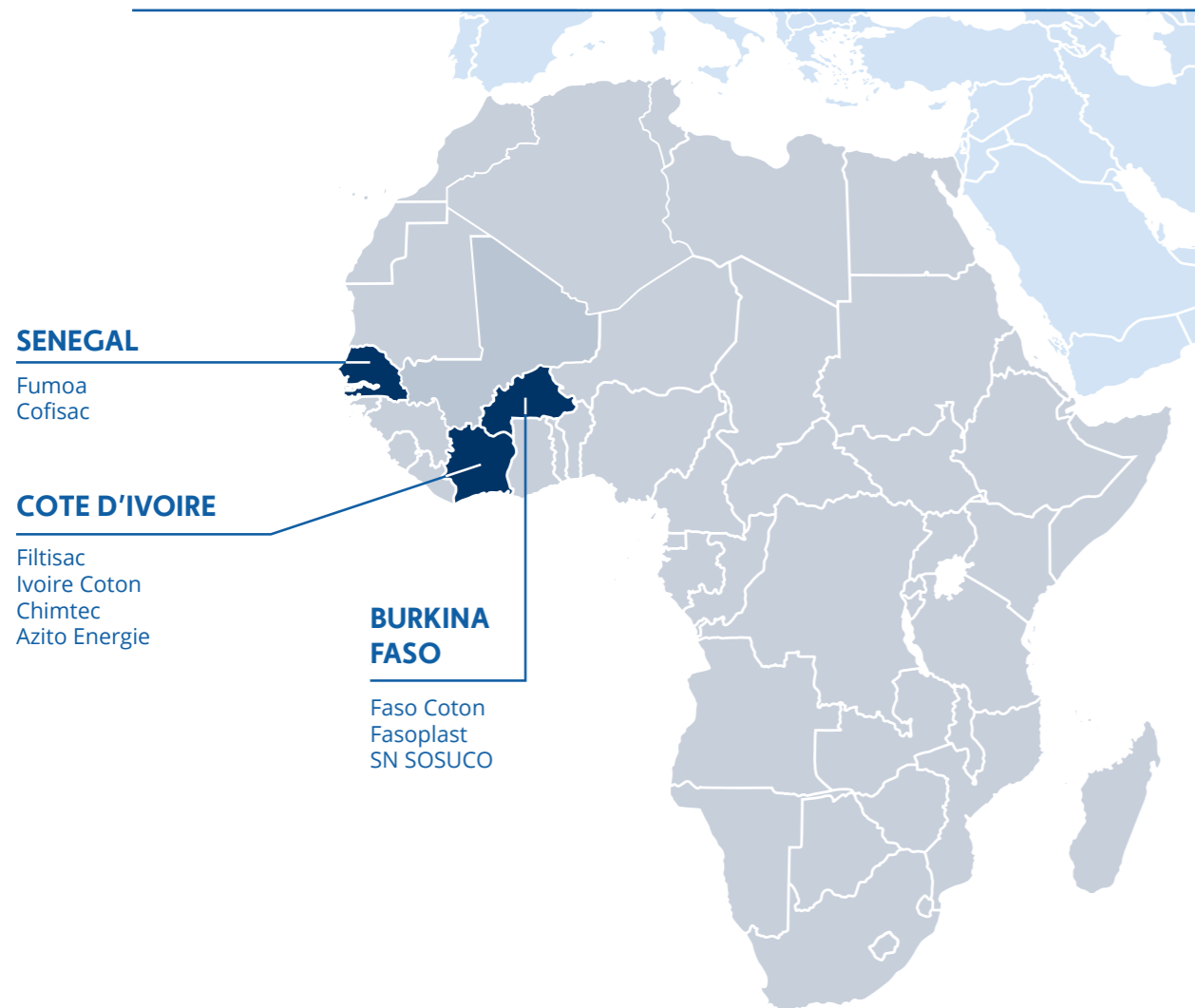
IPS(WA) est la holding opérationnelle de FILTISAC, lui offrant une assistance importante dans le domaine de la gestion financière, le contrôle opérationnel et de gestion, l'acquisition de matériels industriels et informatiques, les affaires juridiques et la gestion des ressources humaines.







## SCHEMA D'IMPLANTATION DE IPS(WA) EN AFRIQUE DE L'OUEST



## 1.3. Un acteur majeur de la BRVM

FILTISAC est une entreprise ayant fait appel à l'épargne public pour le placement de ses titres. Introduite en Bourse en 1993 et cotée à la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM UEMOA) d'Abidjan, FILTISAC est ainsi régie par le Titre 4 « Appel public à l'épargne » de l'Acte uniforme relatif au droit des sociétés commerciales et du groupement d'intérêt économique de l'OHADA.

Au 31 décembre 2019, son capital social représentait 14.103.740 titres dont 4.721.580 cotés à la BRVM, soit 33,41% de ce capital.

Le cours de clôture de l'action à cette date était de **1.725 FCFA**, soit une valorisation boursière de **24.328.951.500 FCFA**. L'année **2019** aura donné lieu à des transactions sur **477.163** titres, représentant 10,11% des titres cotés, témoignant de la stabilité de l'actionnariat flottant de la société.

Conformément à l'article 8 de l'instruction N.36/2009 du Conseil régional de l'épargne publique et des marchés financiers de l'Union Monétaire Ouest Africaine, « tout émetteur, autre que les États et les collectivités publiques ou locales ou territoriales qui fait appel public à l'épargne, doit se faire noter par une agence de notation dûment agréée par le Conseil Régional ». Ces agences sont chargées d'évaluer et de communiquer le risque financier des entreprises dans lesquelles le public investit.

Cette année 2019, FILTISAC a été évaluée par l'agence de notation WARA (West Africa Rating Agency). FILTISAC conserve son évaluation « A » comme notation de long terme en grade d'investissement et « W-3 » avec perspective stable comme notation de court terme.

Simultanément, sur son échelle internationale, WARA affirme aussi la notation de FILTISAC à iBB-/ Stable/iw-5.

## 1.4. Une équipe professionnelle et engagée au service de la qualité

Au 31 décembre 2019, FILTISAC comptait un effectif total de 896 collaborateurs répartis sur ses 3 unités industrielles de production et des services de l'Administration à Abidjan.

La répartition des effectifs aussi bien sur les domaines d'activités techniques que supports se présente comme suit :

	Jutes	Synthétique	Emballage Rigide	Administration
Effectifs	469	252	63	112
Pourcentage	52%	28%	7%	13%

Ensemble, ils ont produit plus de 25.838 tonnes de produits, dans le respect des exigences de leurs clients et des normes de comportements internationales les plus élevées en matière de qualité (ISO 9001 : 2015) et de sécurité alimentaire (FSC 22.000 v4.1).

De plus amples informations sont présentées au chapitre 4 - « Performances sociales »



02

# GOUVERNANCE ET DEVELOPPEMENT DURABLE



# 2.1. Gouvernance de FILTISAC

## 2.1.1. Structure de l'actionariat et les principaux actionnaires de FILTISAC

### Composition de l'actionariat de FILTISAC

FILTISAC est une entreprise de droit privé ivoirien, société anonyme cotée à la bourse régionale des valeurs mobilières (BRVM-UEMOA) depuis 1993 ; son capital social est composé de 14.103.740 actions dont 4.721.580 actions cotées en bourse (Code FTSC).

La structure de son actionariat au 31 décembre 2019 est ainsi composé d'un bloc stable de 9.382.160 titres (66,52%) du capital) et d'un bloc flottant représentant 4 721 580 (33,48%) du capital.

La déclaration de la composition du capital de FILTISAC SA à la Bourse régionales des valeurs mobilières (BRVM) est la suivante :

BLOCS	ACTIONNAIRES	CAPITAL	
		NOMBRE D' ACTIONS	%
BLOC STABLE	AKFED	5 050 412	35,81
	IPS(WA)	1 410 432	10,00
	IAD STIFTUNG	718 452	5,09
	AKA INVESTMENT TRUST BEG	718 180	5,09
	DIVERS ACTIONNAIRES PRINCIPAUX	1 484 684	10,53
<b>TOTAL1</b>		<b>9 382 160</b>	<b>66,52</b>
BLOC FLOTTANT	INSTITUTIONNELS	741 827	5,26
	FONDS UEMOA	859 299	6,09
	FONDS HORS UEMOA	70 684	0,5
	AUTRES	3 049 770	21,62
<b>TOTAL2</b>		<b>4 721 580</b>	<b>33,48</b>
	<b>TOTAL (1 + 2)</b>	<b>14 103 740</b>	<b>100,00</b>

## 2.1.2. Le Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration occupe une place prépondérante dans le système de gouvernance de FILTISAC. Il détermine les orientations de ses activités, veille à leur mise en œuvre. Il agit sous réserve des pouvoirs attribués aux assemblées d'actionnaires, dans la limite de l'objet social de FILTISAC et conformément aux dispositions de l'Acte Uniforme de l'OHADA.

Son rôle principal est de veiller aux intérêts de l'entreprise et de ses actionnaires tout en se souciant des impacts de leurs décisions sur les parties prenantes. Il délibère des points suivants :

- + Approbation des procès-verbaux des conseils d'administration
- + Suivi des actions décidées lors du conseil précédent
- + Des rapports d'activités de FILTISAC et ses filiales

- + Comparaison des investissements prévus et réalisés
- + Compte rendu de réunion du comité d'audit
- + Examen et approbation des budgets
- + Proposition de distribution des dividendes complémentaires
- + Proposition de fractionnement des titres de participation
- + Modification d'articles des statuts
- + Convocation des AG ordinaires et extraordinaires, etc.

Il est composé de 9 administrateurs dont une femme soit 11% des membres. Mme Aïssata DOUCOURE représente les petits porteurs des titres de FILTISAC cotés en bourse et veille à la prise en compte de leurs intérêts.

## Composition du Conseil d'Administration en 2019

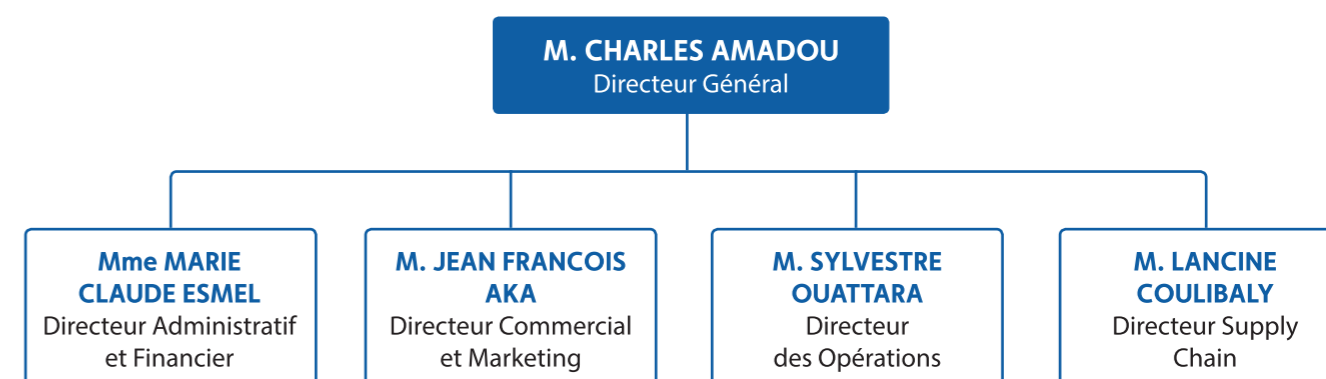
ADMINISTRATEUR	REPRESENTANTS	AG DE NOMINATION	DUREE DU MANDAT	FIN DE MANDANT
M. Mahmoud RAJAN	Président du Conseil d'Administration			
M. Christian GODDE		24 juin 2019	2 ans	2021
Mme Aïssata DOUCOURE		24 juin 2019	2 ans	2021
M. Karim KHOJA		24 juin 2019	2 ans	2021
COFISAC		24 juin 2019	2 ans	2021
FUMOA	M. Mahamadou SYLLA	24 juin 2019	2 ans	2021
AKFED	M. Lutaf KASSAM	24 juin 2019	2 ans	2021
IPS(WA)		24 juin 2019	2 ans	2021
AKA AG	M. Aziz KASSAM	24 juin 2019	2 ans	2021

Les membres du Conseil d'Administration disposent de compétences transversales et techniques avérées pour orienter au mieux les décisions stratégiques afin d'assurer la bonne marche de l'entreprise. Ils ont été nommés lors de l'assemblée générale du 21 juin 2019, pour une durée renouvelable de 2 ans.

Il se réunit chaque fois qu'il le juge nécessaire, sur convocation de son président. Les membres procèdent à des validations en ligne en cas de prise de décision urgente. En 2019, le Conseil a tenu deux réunions ordinaires. Le Conseil d'Administration dispose également en son sein d'un comité d'audit.

Le Conseil d'Administration de FILTISAC soutient sa démarche de responsabilité sociétale.

## 2.1.3. Le comité de direction



Le Directeur Général est nommé par le Conseil d'Administration. Il rend compte du fonctionnement et des résultats de la société au Conseil d'Administration.

Le CODIR (Comité de Direction) est composé des cinq directions représentant les principaux domaines d'activités de la société : Direction Générale, Direction Administrative et Financière, Direction Commerciale et Marketing, Direction Supply Chain et Direction des Opérations.

Directions	Missions
<b>Direction Générale</b> (DG)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Définir la stratégie de l'entreprise en collaboration avec le conseil d'Administration</li> <li>• Fixer les objectifs</li> <li>• Donner les orientations</li> <li>• Superviser et Coordonner les activités de toutes les Directions</li> <li>• Gérer la Qualité, l'Environnement et la Sécurité des denrées alimentaires</li> </ul>
<b>Direction Administrative Et Financière</b> (DAF)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Assurer la gestion administrative du personnel (embauche, paie, législation, contrat du travail.)</li> <li>• Gérer les emplois et compétences (emplois, évaluation du personnel, formation, suivi des carrières.)</li> <li>• Animer le dialogue social avec les délégués du personnel et Comité Hygiène Sécurité au Travail (CHSCT)</li> <li>• Assurer la Santé du Personnel</li> <li>• Gérer l'hygiène et la Sécurité au Travail</li> <li>• Piloter la politique sociale (gestion des avantages sociaux.)</li> <li>• Garantir les intérêts juridiques de FILTISAC SA par des actions juridiques (conseils aux directions, gestion des conflits.)</li> <li>• Accroître les ressources, les performances et la rentabilité de la société</li> <li>• Garantir la fiabilité du système de contrôle interne</li> <li>• Evaluer la maîtrise des risques opérationnels et financiers</li> <li>• Enregistrer, contrôler et vérifier toutes les opérations comptables et financières effectuées par l'entreprise</li> <li>• Gérer le système d'information électronique de FILTISAC SA</li> </ul>
<b>Direction Commerciale et Marketing</b> (DCM)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Développer le Chiffre d'Affaires de la société par la commercialisation de produits (emballage, préformes.)</li> <li>• Fidéliser le parc clients existants et acquérir de nouveaux marchés</li> <li>• Recueillir et satisfaire en relation avec les usines, les besoins des clients en suscitant la création ou le développement des produits et services</li> </ul>
<b>Direction Supply Chain</b> (DSC)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Gérer de façon efficiente les opérations d'achats des Pièces de rechanges, Machines, Matières premières et consommables</li> <li>• Assurer la logistique (planification, approvisionnement et livraison)</li> <li>• Harmoniser et optimiser les relations commerciales de FILTISAC SA avec les fournisseurs et les clients.</li> </ul>
<b>Direction des Opérations</b> (DOP)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Assurer la fabrication des emballages de transport</li> <li>• Assurer la maintenance et la sécurité des machines</li> <li>• Assurer la recherche, innovation et développement du système de production</li> </ul>

## 2.2. Gouvernance pour un développement durable

### 2.2.1. Certifier progressivement notre système de management

Pionnier de l'industrie ivoirienne, FILTISAC fut aussi, en 1997, la première entreprise industrielle ivoirienne certifiée ISO 9002 (production, installation et assistance après-vente).

Les exigences du management qualité lui ont permis d'assurer une meilleure maîtrise de ses activités, avec une meilleure gestion des ressources, en créant une culture d'amélioration continue des produits et services délivrés.

Ces mêmes exigences de qualité ont conduit FILTISAC dans une démarche FSSC 22000, allant jusqu'à certifier ce management pour maîtriser les enjeux de sécurité alimentaire des denrées transportées.

Pour organiser son engagement qualité, FILTISAC a mis en place un département Qualité Hygiène Sécurité environnement (QHSE). Directement rattaché à la Direction Générale, il anime un système de management intégré visant à satisfaire les différentes exigences de ses parties prenantes.

L'engagement de la Direction Générale s'est conclu par la certification de son système de management de la qualité en 2010, selon la norme ISO 9001 version 2008, pour toutes ces unités de fabrication et FSSC 22000 version 3 en 2015 pour le périmètre de fabrication des préformes et bouchons.

Après avoir fait migrer son système de management de la qualité en 2017 selon la version 2015, FILTISAC a renouvelé, en 2018, sa certification FSSC 22000 version 4.1 et sa certification ISO 9001 version 2015.

L'année 2019 confirme cette excellence, marquant la réussite des audits de suivi 1 :

+ **FSSC 22000 version 4.1 en Avril 2019, pour le périmètre fabrication des préformes et bouchons ;**

+ **ISO 9001 version 2015 en décembre 2019, pour toutes ses unités de fabrication.**

En plus de ces certifications, FILTISAC a renouvelé son agrément COCA-COLA.

Il en résulte une démarche qualité hygiène sécurité environnement (QHSE) qui témoigne de son engagement à développer, produire et distribuer des emballages de qualité en garantissant des exigences d'hygiène élevées afin d'assurer une satisfaction totale de ses clients et parties prenantes, tout en maîtrisant ses impacts environnementaux.

Cet engagement et sa détermination sont ainsi reconnus par ses pairs : après avoir été distingué du prix Ivoirien de la qualité (PIQ) 2016, catégorie excellence, FILTISAC s'est vu décerner le prix CEDEAO de la qualité 2017 catégorie excellence. Ces prix témoignent de la performance de FILTISAC visant à améliorer le professionnalisme des collaborateurs, à optimiser ses performances et sa compétitivité dans le domaine de l'emballage.

FILTISAC poursuit sa démarche de management intégré avec un objectif de certification ISO 14001 de son système de management de l'environnement. L'entreprise ambitionne également d'étendre sa certification FSSC 22000 sur le périmètre de fabrication des bouchons et flacons arôme Maggi en migrant à la version 5.



## 2.2.2. Renforcer notre démarche RSE

Par son ancrage au sein du Fonds Aga Khan pour le Développement Économique, FILTISAC dispose d'une mission sociale : mobiliser un outil économique et industriel qui contribue au développement d'une économie locale, créant des emplois et de la valeur ajoutée, tout en améliorant le cadre de vie des populations bénéficiant de ses services.

Cette mission sociale est créatrice de valeurs partagées. Un équilibre est recherché entre la juste rémunération des investissements, l'amélioration des bénéfices sociaux, sociétaux et environnementaux générés par l'activité de FILTISAC.

La dualité de cette mission, économique et humaniste, a présidé la création de FILTISAC. Près d'un demi-siècle avant la normalisation du concept de responsabilité sociétale des entreprises (RSE), ses deux actionnaires de référence se définissaient comme des agences privées de développement, inscrivant des valeurs éthiques claires dans la gouvernance de FILTISAC.

Cette culture d'entreprise a permis à FILTISAC d'embrasser plusieurs questions centrales de la RSE - au sens de la norme ISO 26000 - en répondant aux exigences légales ivoiriennes, aux attentes de ses actionnaires et au système de management développé par FILTISAC.

Parallèlement, l'entreprise a pu observer le développement de normes internationales de comportement organisant les enjeux de protection des collaborateurs, de préservation de l'environnement, ou d'éthique des affaires. Elle a progressivement déployé certains de ces outils en son sein avec la démarche QHSE précitée. D'autres enjeux de durabilité sont pris en compte conformément au prisme légal national.

En 2014, FILTISAC a procédé à la création d'un comité RSE, chargé d'engager la réflexion sur la prise en compte de la RSE au sein de l'entreprise. Ce comité, composé des collaborateurs de l'entreprise et de représentants de la DRH de IPS(WA), était organisé en 3 groupes de travail se réunissant trimestriellement. Il a permis de :

- + **Répertorier les indicateurs de performance économique, sociale et environnementale ;**
- + **Formuler des recommandations visant à améliorer les exigences de santé et de sécurité de ses collaborateurs et de leurs familles, de préservation de l'environnement.**

En 2019, s'est tenue une formation de 17 cadres de FILTISAC sur les enjeux de la RSE afin d'en intégrer le concept dans leur management et leur prise de décision.

Avec ce premier rapport développement durable, FILTISAC s'est engagé à formaliser sa démarche RSE. Cette première action a permis de constituer le pilier d'un reporting annuel de ses performances extra-financières, et de proposer un outil de mesure et d'information sur les enjeux de durabilité pris en compte par FILTISAC, les actions mises en œuvre et les performances obtenues.

Cet acquis était indispensable pour la conduite des étapes fondatrices d'une démarche RSE : organiser un dialogue formel avec ses parties prenantes, analyser et pondérer les enjeux de durabilité, élaborer une matrice de matérialité qui favorisera l'engagement de tous, dans une démarche commune de développement durable.



### Comité RSE

chargé d'engager la réflexion sur la prise en compte de la RSE au sein de l'entreprise



Inauguration de l'Espace Petite Enfance / Filtisac  
©FILTISAC



# 3.1. Production de sacs en fibre naturelle

Pour la Côte d'Ivoire, 1<sup>er</sup> producteur mondial de cacao, une bonne campagne café-cacao est soutenue par la disponibilité d'une sacherie de qualité répondant aux standards internationaux de l'Organisation Internationale du Cacao (ICCO) nécessaires à la collecte, au conditionnement et au transport des fèves. Répondre à cet enjeu de l'économie ivoirienne est la raison principale de la création en 1965 de FILTISAC, leader de la sacherie en fibres naturelles en Côte d'Ivoire.

## Processus Achats de Matières et Intrants :

Cette sacherie est essentiellement fabriquée à partir de fibres et fils de jute provenant principalement du Bangladesh et de l'Inde. Parallèlement des fibres de Dah produites au Mali sont importées pour être utilisées en mélange. Ces achats témoignent de l'engagement de FILTISAC pour le développement local. Les volumes restent faibles en pourcentage de la production de l'entreprise ; mais ils sont indispensables pour démontrer l'existence d'une alternative agricole Ouest Africaine à l'importation du jute et assurer la pérennité d'une filière unique.

## Processus de fabrication :

L'outil industriel de FILTISAC permet d'approvisionner tout aussi bien des balles de fibres brutes à transformer en fils, que des bobines de fils prêts à tisser.

Les balles seront cassées, triées, calibrées, peignées pour transformer les torches de fibre en cordons de fils torsadés. FILTISAC utilise de l'eau potable et de l'huile alimentaire lors des manipulations de la fibre, pour en réduire la freinte et respecter ses exigences de sécurité alimentaire : ces sacs seront en contact avec des produits alimentaires. Cette activité est importante pour FILTISAC ; elle lui permet de maintenir un volume d'emplois industriels sur ses métiers, tout en équilibrant ses importations de fibre et de fil afin de demeurer compétitive sur le marché.

Les bobines de fils obtenues par ce processus local, comme celles importées, seront ensuite tissées pour créer des bandes de toiles. Celles-ci seront découpées et confectionnées selon les dimensions des marchés cibles : cacao, café, cajou, etc....

Les sacs réalisés peuvent être imprimés, selon les exigences clients, afin d'identifier la marque, le produit, son grade, etc. De nouveau, les impressions seront faites avec des encres alimentaires afin que les emballages et leurs conditionnements soient respectueux des exigences de la sécurité alimentaire et de la réglementation en vigueur. Chaque sac connaîtra une vie « intense ». Ils seront remplis de fèves ou de fruits secs, ouverts / ré-ouverts aux différentes étapes de la vie du produit, transportés d'entrepôts en entrepôts, de camions en bateaux... Des contrôles qualité sont réalisés sur toute la ligne de fabrication, de la matière première aux produits finis, à l'aide d'équipements de mesure performants.

## Indicateurs de performance :

L'année 2019, les 469 collaborateurs de l'usine Fibre naturelle ont produit **23.018.989** de sacs représentant 13.989 tonnes de sacs, confectionnés à partir de 10.794 tonnes de fils jute import (74.5%) et de 3.692 tonnes de fibres (25.5%) dont 3.678 tonnes de fibres jute (99.6%) et 13,4 tonnes de fibres Dah (0.4%).



La production annuelle des **23.018.989** de sacs a nécessité une consommation d'énergie de 5.650 KWh, soit 0.26 KWh/sac. Chaque sac aura nécessité l'utilisation de 4.1g d'huile végétale/sac.

Nos atouts concurrentiels pour donner confiance à nos clients sont :

- + Une production locale assurant une proximité avec nos clients et la disponibilité continue des sacs
- + Une production de sacs à contact alimentaire ; les huiles, émulsifiants et encres utilisées en production sont toutes conformes à un usage alimentaire
- + Un système de production certifié ISO 9001 : 2015 (qualité)

+ La validation de la qualité des sacs par une attestation de conformité délivrée par CODINORM

+ Des analyses chimiques trimestrielles des sacs (insaponifiables et MOSH/MOAH) par des laboratoires européens accrédités IFP (Allemagne) et SQTS (Suisse)

## Perspectives

L'objectif de FILTISAC est d'augmenter la part des fibres de Dah à environ 3% dans la production des sacs, afin de soutenir ce potentiel de développement local et rural dans la filière de l'emballage fibre naturelle.



Sac de cacao tissé en fibre de jute fabriqué à partir de fibre naturelle ©FILTISAC

## 3.2. Production de sacs en fibre synthétiques

Pour garantir l'approvisionnement du marché en emballages synthétiques, répondre à des besoins de plus en plus précis des entreprises des domaines alimentaires, phytosanitaires et cimentiers, FILTISAC a lancé en 1988 une unité de fabrication d'emballage en fibre synthétique.

La confection des sacs en matières synthétiques commence depuis l'achat des matières premières pour aboutir au produit fini.

### Processus Achats de Matières et Intrants

FILTISAC produit des emballages de 5kg à 1800kg, à partir de polypropylène (PP) et de polyéthylène (PE) importés sous forme de granulés conditionnés dans des emballages de 25 KG.

En fonction de l'application du client, des additifs comme l'anti UV, le colorant, l'agent glissant, le carbonate de calcium et le Processing aid sont ajoutés aux différentes matières premières pour se conformer aux exigences du client.

### Processus de fabrication PP

A réception de la matière première PP de grade Raffia, son indice de fluidité est contrôlé et validé avant utilisation.

A l'étape 1 de l'extrusion bandelettes, les granulés PP sont mélangés aux additifs cités, suivant une recette spécifique, puis chauffés à environ 265°C. Le mélange fondu ainsi obtenu est transformé en film, puis prédécoupé en bandes, étirées à travers un four et enroulées sur des tubes aluminium en bobines de bandelettes.

A l'étape 2, les bandelettes seront tissées pour produire une gaine ou toile en rouleau, suivant les spécifications définies en contexte, largeur et grammage.

Puis, à l'étape suivante, ces rouleaux seront imprimés avant leur confection en sacs cousus ou thermo-soudés.

Différentes options peuvent être ajoutées à ces sacs, afin de répondre à la multiplicité des besoins :

+ Ces rouleaux pourront être laminés, avec l'apport d'une couche de polymères fondus, pour assurer l'étanchéité nécessaire à des emballages destinés aux produits tels que l'engrais, le coton, le sucre, le sel, le ciment etc...

+ D'autres sacs vont demander des ourlets permettant d'assembler par couture en gueule du sac une doublure en PE, afin d'assurer une double étanchéité ;

+ La gamme des petits sacs s'étend de 5 kg à 80 kg ; Celle des grands sacs communément appelés big bags couvre la plage de 500kg à 1800 kg

### Processus de fabrication PE

Après validation de l'indice de fluidité à la réception des granulés PE, ils sont mélangés aux additifs et chauffés à 205/220°C. La matière fondue est gonflée pour former une bulle à la largeur demandée par le client. Cette bulle sera soufflée et refroidie à l'air sur un parcours jusqu'à 15 mètres du sol pour éviter que ses parois ne se collent. Elle formera ainsi une gaine qui sera enroulée sur des tubes pour former des rouleaux de 300 à 7000 m de longueur. FILTISAC peut ainsi produire de 140 à 250 kg de gaine par heure et par machine, selon les durées de refroidissement nécessaires.

La suite du processus est ensuite proche de celui des sacs en PP : Impression roll to roll, coupe-soudure et emballage. Les dimensions vont des petites saches pour les doublures engrais aux grandes doublures pour les big bags.

Les exigences de non contamination du coton ont conduit FILTISAC à produire des chaussettes et des toiles en PE pour l'emballage des balles de coton. Le PE, présentant un point de fusion inférieure à la température qui sera utilisée lors de la teinture du coton, résout le problème de contamination du coton par les fibres PP.

L'usine synthétique de FILTISAC, leader en Afrique de l'Ouest, se distingue de nouveau par sa démarche qualité, certifiée ISO 9001 :2015.



Des contrôles qualité sont réalisés en cours de production suivant un plan de contrôle. A cela s'ajoute un suivi traçabilité assurée par l'impression d'un code ou la couture d'une étiquette sur les sacs, qui permet de retracer tout l'historique de production jusqu'à la matière première.

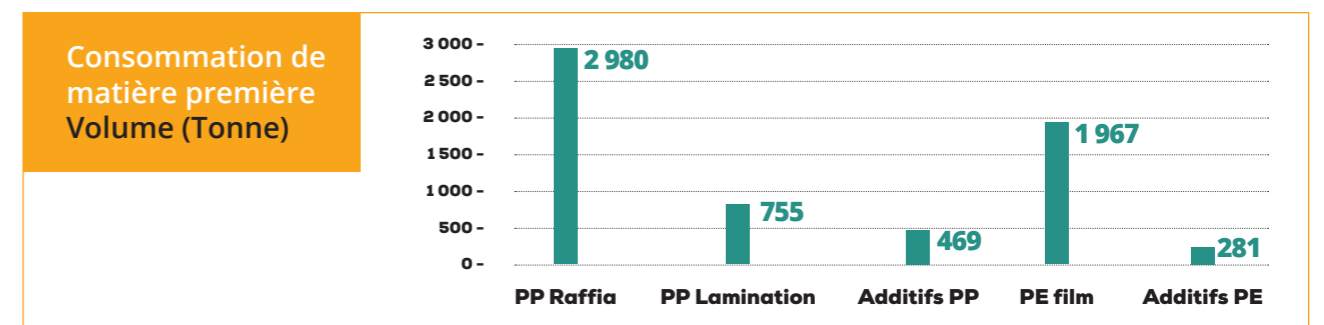
L'usine dispose d'un atelier de recyclage qui permet de valoriser les rebuts de production et autres déchets process, qui seront réincorporés dans les recettes de matières premières.

Au titre des perspectives, FILTISAC explore la possibilité d'utiliser des encres à eau pour l'impression de ses sacs synthétiques, évitant ainsi l'usage de solvants chimiques à cette étape de production.

De nouveaux emballages permettant d'absorber les recyclés générés, ont été développés, pour l'exportation de l'hévéa (Big bag et liner), une démarche qui sera renforcée par la redynamisation d'un Département d'innovation et de développement.

### Indicateurs de performance

L'année 2019, les 252 collaborateurs de l'usine emballages synthétiques ont produit 37.184.073 de sacs dont les principaux indicateurs de performances sont :



### Ratios de performance

Indicateurs	PP	PE
Poids de sac produit en 2019 (PP & PE) tonnes	4 181	1700
Energie kWh/Kg	1,5	0,38
Productivité /Kg/hommes/Jours	36	276





# 3.3. Production d'emballages rigides

Les emballages rigides produits par FILTISAC contribuent au développement industriel et économique de la Côte d'Ivoire en fournissant :

- + Aux industries de l'agro-alimentaire les emballages destinés au conditionnement des boissons gazeuses, de l'eau minérale, des jus de fruit, de l'huile.
- + Aux industries phytosanitaires pour le conditionnement des pesticides, des herbicides, et des engrais liquides.
- + Aux industries des hydrocarbures pour le conditionnement et le transport des huiles moteurs, liquides de refroidissement, etc.
- + Aux industries du secteur du cosmétique pour le conditionnement des produits d'entretien et d'hygiène corporel.

## Processus Achats de Matières et Intrants

L'unité de fabrication d'emballage rigide utilise du polyéthylène téréphtalate (PET), du polyéthylène basse densité (PEBD) et polyéthylène haute densité (PEHD) importé sous forme de granulés conditionnés dans des emballages de 25 KG et des BIG BAG de 1.1 tonne. Le choix de la matière première et des additifs est fait en fonction de l'utilisation finale du produit afin d'éviter toute altération.

## Processus de fabrication

L'usine emballages rigides transforme des polymères pour la fabrication des emballages.

Trois processus de fabrication sont utilisés pour cette transformation, à savoir :

- + L'extrusion soufflage,
- + L'injection,
- + Et la compression

Trois types de polymères sont principalement utilisés :

+ **PET (polyéthylène téréphtalate), pour la fabrication des préformes destinées à la mise en bouteille des produits agro-alimentaires, phytosanitaires et cosmétiques.**

+ **Le PP (Polypropylène) pour la production des coupelles pour recueillir les fonds de tasses d'hévéa, et de certains bouchons destinés au secteur cosmétique.**

+ **PEHD (polyéthylène haute densité), pour la fabrication :**

- ✓ Des bidons destinés au conditionnement et le transport des huiles moteurs pour : TOTAL, SHELL-VIVO, CORLAY...
- ✓ Des bouteilles destinées au conditionnement des produits phytosanitaires (engrais liquides, pesticides, herbicides pour : ALM, CALLIVOIRE, AFRIPHYTO, ...
- ✓ Des bouchons PCO 28 et 30/25 destinés au conditionnement des eaux minérales et boissons gazeuses.

Les emballages rigides suivent des itinéraires techniques différents, tous auront cependant deux points communs :

- + **Le chauffage du polymère pour favoriser son moulage, dont il découle des émissions de gaz.**
- + **Le moulage qui consiste à compresser le polymère chauffé dans un moule pour lui donner sa forme définitive.**

Le périmètre de l'usine Emballages Rigides fait l'objet de plusieurs certifications et agréments :

- + Certification qualité ISO 9001 : 2015
- + Certification FSCC 22 000 pour la sécurité des emballages destinés aux denrées alimentaires
- + Agrément COCA-COLA pour la production des préformes et bouchons

L'année 2019, les 63 collaborateurs de l'usine Emballages Rigides ont produit 446.501.010 contenants dont les principaux indicateurs de performances sont :

ATELIER	RESULTATS 2019	
	Unités (Million)	
PREFORME	Unités (Million)	226 896
	Tonnes	5 062
	Ratio conso. Energie (kWh/Kg)	1.0
BOUCHONS PET	Unités (Million)	208 976
	Tonnes	437
	Ratio conso. Energie (kWh/Kg)	1.5
SOUFFLAGE PE	Unités (Million)	2 583
	Tonnes	356
	Ratio conso. Energie (kWh/Kg)	1.2
SOUFFLAGE PET	Unités (Million)	4 095
	Tonnes	97
	Ratio conso. Energie (kWh/Kg)	4.9
INJECTION PE	Unités (Million)	3 951
	Tonnes	16
	Ratio conso. Energie (kWh/Kg)	2.3

## Perspective :

Au titre des perspectives pour l'année 2020, FILTISAC intégrera la capacité de fabrication de bouchons pour flacons à col court.



Emballages rigides / Bouteilles  
©FILTISAC

## 3.4. Évolution du **chiffre d'affaires** et du **résultat net**

Le chiffre d'Affaires de FILTISAC à fin décembre 2019 s'élève à 39,164 milliards de francs CFA.

Il est reparti, dans les différents départements, comme suit :

Département	Chiffre d'Affaires milliards de FCFA
Jute	21,050
Synthétique	9,394
Emballage rigide	8,720

Le résultat net de FILTISAC s'établit à 1 855 milliards de francs CFA au titre de l'année 2019 soit 6% du Chiffre d'affaire annuel.

## 3.5. **Notation** financière

Cotée à la BRVM (Bourse Régionale des Valeurs Mobilières), FILTISAC est une entreprise pouvant faire appel à l'épargne publique. Elle se soumet à l'obligation de notation financière au travers de l'organisme West Africa Rating Agency (WARA) afin d'assurer une information transparente auprès de ses investisseurs détenant des titres en bourse. Cette notation permet d'apprécier les performances et le risque de solvabilité financière de FILTISAC à court et long terme.

Sur l'échelle régionale de WARA, la notation de long terme de FILTISAC est à « A », en grade d'investissement, et sa notation de court terme est « w-3 ». La perspective attachée à ces

notations demeure stable. Simultanément, sur son échelle internationale, WARA affirme aussi la notation de FILTISAC à iBB-/Stable/iw-5.

Ces notes reflètent en premier lieu la position de leader de FILTISAC sur le marché de l'emballage en Afrique francophone.

Parmi les fleurons de l'industrie manufacturière ivoirienne, FILTISAC continue d'être l'acteur majeur régional en matière de sacs et d'emballages rigides. Sa gouvernance est qualifiée de saine, avec une vision claire une stratégie de différenciation par la qualité pertinente.

## 3.6. Économie **circulaire**

La croissance des besoins industriels et humains est source d'un prélèvement, de plus en plus important, de matière première en milieu naturel et de production de déchets. Le paradoxe, c'est que ces déchets peuvent encore servir des besoins industriels et humains, réduisant d'autant le prélèvement de ressources naturelles, pour favoriser l'atteinte d'un équilibre entre la préservation de l'environnement et la satisfaction de nos besoins.

FILTISAC s'est donc engagé dans une démarche d'économie circulaire afin d'assurer un maximum de revalorisation des déchets et rebuts issus de ses processus de production.

### Au sein de l'usine de fibres naturelles

Les principaux déchets sont constitués de bourres, de fonds de bobines, de fausses lisières, de cônes en carton, de palettes en bois, de films PE et chutes de toiles.

La bourre provient essentiellement des activités de transformation de la fibre en fil. La matière importée a un taux d'humidité de 11 à 13%, ce qui rend la fibre friable lors des premières étapes de transformation. FILTISAC s'efforce de réutiliser les brisures de fibre dont la longueur et la qualité répondent à ses exigences de production. Les fibres courtes et poussières de fibre s'agglomèrent en une bourre qui devient alors impropre à l'usage, pouvant représenter jusqu'à 6.54% de la matière utilisée pour la production de fils. Une fois les fils tissés, leur usage dans la confection de sacs pourra entraîner la production de 0.57% de déchets. Les chutes de longueur acceptables seront, elles, reconditionnées et cousues en sacs utilisables.

Les palettes en bois, les films PE et les cônes en carton sont cédés à des Eco-organismes qui transforment les cônes en cartons d'œufs. Les déchets de fibres, fils et chutes de toile de petite longueur, sont stockés en attendant de trouver une filière de récupération et de traitement écologique. FILTISAC a exploré la possibilité de valoriser la bourre dans des processus d'amendement des sols et de production de biostimulants, mais ces industries restent naissantes en Côte d'Ivoire.

### L'usine de fibre synthétique s'est engagée dans une stratégie « zéro déchet ».

Les rebuts Polyéthylène (PE) sur le process de l'usine synthétiques représentant 3.8% de la matière consommée et constitués de sachets et films PE rejetés lors de fabrication, sont recyclés et réinjectés à 100% dans la production. Les déchets non réutilisables, à hauteur de 0,4% de la matière consommée, comprenant les purges PE et les mélange de PP et PE, sont revendus à des Eco-organismes agréés par le CIAPOL.

Concernant le Polypropylène (PP), les déchets produits non réutilisables en production, constitués de purges PP, de mélanges PP et PE et représentant 3% des matières consommées, sont aussi cédés aux mêmes éco-organismes.

Les rebuts en production de sacs et films PP, à hauteur de 7% des matières consommées, sont recyclés sous forme de granulés et réinjectés à 100% dans la production.

Pour soutenir la stratégie de réductions des déchets, les machines de fusion sont équipées de broyeurs intégrés qui permettent de recycler en ligne les déchets de lisières qui sont réinjectés en temps réel dans la production.

La planification par regroupement des séries en production (par titre, couleur, grammage, épaisseur) ainsi que la programmation en continu 4/4, favorise la réduction déchets.

### Les déchets de l'usine Emballages Rigides

sont constitués des déchets d'emballages (Cartons, palettes et sachets, usagés) et ceux de la production (Déchets et purges de Préformes PET, déchets et purges de bouchons PEHD, déchets et purges de bidons PEHD et déchets de flacons phyto et Maggi). Les machines de soufflage PE produisent des carottes (déchets), un sous-produit de production qui peut être réutilisé dans le cycle de production. Des broyeurs ont été installés afin de reconditionner en granulés pour les besoins de l'usine, ce qui a permis de valoriser ces déchets. La stratégie de réduction des déchets permet de minimiser les changements de couleurs, de réhabiliter les moules usés et de respecter les procédures. Pour l'année 2019, le volume des sous-produits d'exploitation représentait 1.38% de la matière exploitée, dont 1.18% ont été réutilisés dans le procédé de fabrication. Le volume restant (0.20%) représente les déchets ultimes cédés à des fabricants de produits en plastiques.

## 3.7. Achats **durables**

---

FILTISAC a progressivement intégré des exigences de gouvernance, de respect des conditions de travail et de préservation de l'environnement dans le cadre de ses achats.

De manière générale, le processus achat de FILTISAC est gouverné par le code éthique de l'entreprise et la procédure d'achats destinés à éviter toute discrimination dans la sélection des fournisseurs, tout risque de corruption, en assurant une égalité dans les appels d'offre émis par l'entreprise.

Les exigences de qualité de nos clients sont partagées avec nos fournisseurs. Les achats de matières premières sensibles donnent lieu à des visites de l'entreprise pour s'assurer des conditions de travail. Des critères de conformité aux règles sociales et fiscales sont sollicités ; telles que des attestations de régularité fiscale et de déclaration CNPS en Côte d'Ivoire.

Lors des changements de processus fournisseurs, des analyses sont sollicitées sur les nouvelles machines pour s'assurer de leur performance environnementale en plus des exigences de qualité. Il s'agit d'éviter l'usage de produit toxique qui puisse se transférer dans les produits alimentaires conditionnés dans des emballages FILTISAC.

FILTISAC a également intégré des principes écoresponsables dans ses activités d'achats. Cette démarche a été initiée en communiquant auprès des responsables achats et logistiques les principes de durabilité, intégrant les « 5R » comme critères d'acquisition de biens et de services :

- + **Réduire la consommation d'énergie**
- + **Réduire la production de déchets**
- + **Réutiliser les produits et matières pouvant l'être sans réduire la qualité exigée**
- + **Réparer pour augmenter la durée de vie des produits consommés**
- + **Recycler autant que faire se peut pour les déchets issus des produits achetés**

Certaines actions encouragées par les achats illustrent cette démarche ;

- + **La mise en œuvre de cette démarche a favorisé l'achat de climatiseurs en excluant l'utilisation du gaz R22 au profit du R410A pour contribuer à la réduction des agressions sur la couche d'ozone**
- + **Le remplacement des anciennes imprimantes par des modèles multifonctions a permis de réduire la taille du parc d'imprimante et le volume d'impression.**
- + **Le renouvellement des luminaires par des modèles à longue durée de vie (par exemple LED) a favorisé une baisse de la consommation énergétique, tout en allongeant la durée de vie du produit et diminuant le nombre d'interventions pour changer les luminaires défectueux.**





# 4.1. Profil des emplois

## 4.1.1. Évolution des effectifs

Au 31/12/2019, FILTISAC comptait 896 collaborateurs en contrat à durée déterminée et indéterminée, répartis sur l'unique site d'Abidjan, pour un volume global de 167 651 heures travaillées.

L'évolution de cet effectif sur l'exercice 2019 a été marquée par :

- + **Le recrutement de 61 nouveaux collaborateurs**
- + **Le départ à la retraite de 18 collaborateurs**
- + **Le départ (négocié 1) ou volontaire (Abandons 4 et Démissions 10)**

## 4.1.2. Nature des contrats CDD/CDI

FILTISAC s'appuie principalement sur des recrutements à durée indéterminée pour mettre à la disposition de l'entreprise des ressources humaines en qualité et quantité suffisantes à tout moment pour permettre à la société de réaliser ces objectifs.

Au 31 décembre 2019, sur 896 collaborateurs de l'entreprise, 826 étaient titulaires d'un Contrat à Durée Indéterminé (CDI) et 70 d'un Contrat à Durée Déterminée (CDD), soit un ratio de 92% de CDI pour 8% de CDD.

Cette même année, un nombre de 441 journaliers ont collaboré avec l'entreprise, pour un volume global de 108 475,9 heures travaillées. Ces journaliers sont recrutés pour des activités spécifiques et payés à la quinzaine.

Les dispositions de ces contrats sont conformes aux textes réglementaires en vigueur, au code du travail, à la convention collective interprofessionnelle et aux accords d'entreprises.

FILTISAC recourt à chaque type de contrat pour harmoniser la charge de travail et les besoins en ressources humaines. Ainsi, le contrat à durée déterminée est utilisé pour répondre au surcroît d'activités, le plus souvent aux postes d'ouvriers et agents de maîtrises.

Les recrutements sont inscrits dans le plan de recrutement sur la base des besoins exprimés par chaque direction pour atteindre ses objectifs. Ces besoins qui sont budgétisés et exécutés à la date convenue, peuvent être cependant différés selon les réalités du terrain. Les besoins en personnel des CDD /CDI font l'objet d'appel à candidature en interne ou en externe.

Durant ces processus, il est permis aux journaliers de postuler s'ils répondent aux critères définis dans l'annonce. En outre, la Direction a décidé de sécuriser les journaliers en offrant des CDD aux meilleurs d'entre eux. Ce sont environ 38 journaliers qui sont passés en CDD depuis 2019. Cette disposition va se poursuivre pour permettre de résorber progressivement cet effectif de journaliers.

## 4.1.3. Répartition des effectifs par catégorie

Le déséquilibre des collèges peut être préjudiciable à la performance d'une entreprise. Il est donc important d'assurer la stabilité des effectifs tout en respectant la structuration des équipes par catégorie.

A ces fins, la population des effectifs de FILTISAC témoigne d'un équilibre des collèges Cadre, Agent de maîtrise, employé/ouvriers, reflétant le caractère industriel de FILTISAC.

Nombre de collaborateurs en 2019 (en CDD et CDI) :

Catégorie	Effectifs	%
Cadres	31	3,46%
Agents de maîtrise	121	13,50%
Employés/Ouvriers	744	83,04%
Total	896	100%

## 4.1.4. Répartition des effectifs par genre

Bien que l'on observe une participation croissante des femmes dans la filière de l'emballage et du conditionnement, cette industrie reste marquée par la prédominance du genre masculin, en raison du nombre de métiers centré sur la manutention d'équipements et de matières lourdes, requérant une force physique plus souvent adaptée aux hommes.

L'effectif féminin, pour l'année 2019, représente ainsi seulement 7% de l'effectif total en CDD/CDI, contre 93% d'hommes, soit la présence de 62 femmes pour 834 hommes.

CADRES		AGENTS DE MAITRISES		OUVRIERS	
HOMMES	FEMMES	HOMMES	FEMMES	HOMMES	FEMMES
27	4	95	26	712	32
87%	13%	79%	21%	96%	4%

Dans ce contexte industriel prédominé par le genre masculin, FILTISAC ne fait pas de distinction entre hommes et femmes dans ses grilles salariales. Elle voit la rémunération comme la contrepartie des efforts fournis par un travailleur pour assumer des obligations qui le lient à la société. A ce titre, FILTISAC dispose d'une grille de salaire liée aux différentes catégories des postes conformément aux textes réglementaires et aux accords d'entreprises. Les catégories de salaires tiennent compte du niveau d'étude, des responsabilités et des charges d'activités

La répartition du genre par collège (Cadre, agent de maîtrise, etc.) pour le seul volume CDI et CDD, témoigne toute fois de la recherche d'un équilibre, dès lors que l'on s'affranchit des activités requérant une certaine force physique :

- + **13% de l'effectif des cadres est féminin pour des postes de très haute responsabilité : la Directrice Administrative et Financière, la Directrice d'Usine Synthétique, le Chef de département Contrôle de Gestion et la Responsable Commerciale**
- + **Cet équilibre se retrouve également pour la catégorie des agents de maîtrise où 21% des collaborateurs sont des femmes, quand elles ne représentent que 4% de l'effectif des employés ouvriers.**

associées à ce poste.

L'industrie de l'emballage et du conditionnement offre toutefois des opportunités pour la gente féminine. Un travail de valorisation est donc essentiel pour favoriser leur participation à tous les échelons de la filière. FILTISAC entend ainsi :

- + **Encourager des candidatures féminines dans les appels à candidature**
- + **Recruter des femmes aux postes d'agent de maintenance, etc.**

#### 4.1.5. Favoriser l'égalité de chances et lutter contre la discrimination à l'embauche

L'égalité femmes-hommes, la diversité et la prévention de la discrimination sont des droits fondamentaux de la personne ; des fondements nécessaires pour un développement durable.

FILTISAC s'est engagée, pour ce faire, à lutter contre toutes les formes de discrimination à l'embauche afin de promouvoir l'accès de tous à l'emploi, la prise en compte des compétences des femmes et des groupes minoritaires en son sein et dans ses organes de décisions. Ces principes, intégrés dans l'ensemble du processus de gestion des Ressources Humaines de FILTISAC ont fait l'objet d'une note de service communiquée par voie de mail et affichage.

En outre, l'entreprise communique et sensibilise son personnel contre la discrimination afin d'attirer l'attention de tout travailleur sur les risques discriminatoires qui peuvent être des sources de conflits et de contreperformances.

Conformément à ces principes, FILTISAC recrute ses nouveaux collaborateurs sur la base de leurs performances à travers des tests écrits, psychotechniques et des entretiens devant un jury composé de spécialistes.

Ce processus est connu d'avance par tous les participants au recrutement. Aucun favoritisme n'est accepté.

#### 4.1.6. Effectifs par tranche d'âge

L'équilibre de la pyramide des âges est un enjeu de développement pour toute entreprise surtout quand le métier demande des efforts physiques considérables. Cette question de stabilité amène FILTISAC à recruter des personnes beaucoup plus jeunes pour assurer l'équilibre des générations.

En effet, plus de 80% de la population de FILTISAC a plus de 40 ans, ce qui indique un vieillissement de la population, avec gain en compétence certain, au regard de l'expérience acquise, mais témoigne aussi d'un risque de pertes de compétence lorsque la composition de la classe des 51/60 ans représente 44% des collaborateurs de l'entreprise.

Ainsi, à l'occasion des recrutements, il est mentionné sur les appels à candidature que l'âge est un critère clé d'embauche. En 2019, 49% des personnes recrutées avaient moins de 35 ans. Cet effectif est encore considéré comme insuffisant pour équilibrer la pyramide des âges de FILTISAC qui entend maintenir le cap en encourageant également des départs négociés pour ses collaborateurs les plus âgés et fatigués.

Cette approche permettra d'obtenir un équilibre acceptable de la pyramide des âges au cours des prochaines années.

#### Répartition des effectifs par tranche d'âge en 2019

##### Effectif Abidjan 896

20-30	35	3,91%
31-40	118	13,17%
41-50	349	38,95%
51-60	394	43,97%
Total	896	100%

## Encadré :

### Donner des opportunités d'emplois aux jeunes diplômés

#### ENJEUX :

La lutte contre la précarité de l'emploi et la promotion des emplois durables s'inscrivent dans la démarche de développement durable de FILTISAC. Elle s'inscrit aussi comme opportunité de recrutement de jeunes diplômés pour enrichir les talents de l'entreprise et rajeunir sa pyramide des âges.

#### ACTIONS :

FILTISAC encourage toute action visant à la promotion des emplois en participant à plusieurs projets dont :

- + Les projets PEJEDEC (insertion des jeunes diplômés dans le monde du travail), CIDFOR (renforcement des compétences des enseignants de la formation professionnelle) qui lui a valu deux tableaux d'honneur.
- + Le Projet ECOLE DE MANAGEMENT (maintien des emplois des managers intermédiaires en s'adaptant aux évolutions de l'environnement du travail).

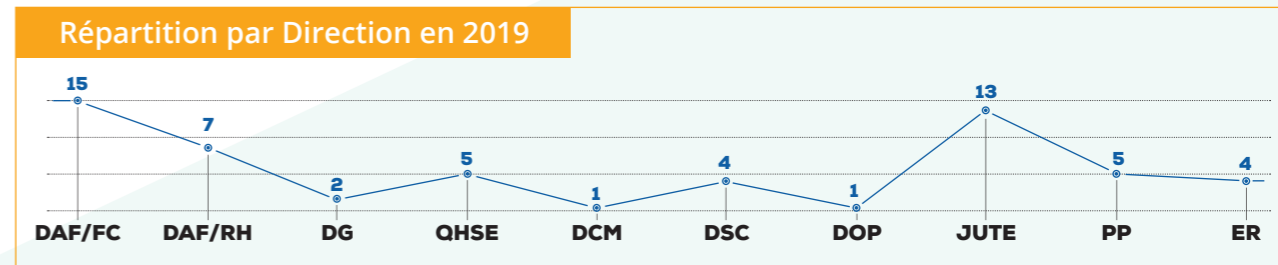
En octobre 2019, FILTISAC a participé au «Forum des stages» organisé par une structure de la place.

FILTISAC ouvre également son site aux étudiants des grandes écoles dans le cadre des visites d'entreprises (Étudiants de l'INPHB en mai 2019) et accorde des stages d'immersion aux élèves de lycées et collèges en vue d'un premier contact avec le monde du travail.

Dans le cadre de sa politique RSE, en collaboration avec l'Agence Emploi Jeune (AGEPE), les Grandes écoles, Lycées Professionnels, Centres de Métiers ainsi que les Universités de la place, FILTISAC renforce sa politique d'insertion des jeunes en recrutant des étudiants-demandeurs dans divers domaines d'activités tels que : Finance Comptabilité, Ressources Humaines et Communication, QHSE, Logistique et Transport, Maintenance industrielle etc...

En 2019, ce sont environ 57 stagiaires qui ont été recrutés par FILTISAC dont 10 passés en CDD (Contrat à Durée Déterminée).

Ci-dessous la répartition des stagiaires recrutés en 2019 par Direction :



#### PERSPECTIVES 2020 :

FILTISAC entend :

- + Faire de son centre de formation un champ d'application et de mise en œuvre des connaissances théoriques, en adéquation avec les réalités en entreprise, qui serviront de socle aux renforcements des acquis et ce, avec l'appui et la mobilisation des ressources internes (formateurs internes).
- + Développer et renforcer la collaboration Ecole/Entreprise afin de faire des jeunes diplômés nos premiers «partenaires en apprentissage».
- + Assurer l'intégration du personnel journalier par des actions d'accompagnement (formation) puis évaluer leurs compétences afin de constituer un vivier en cas de demande d'embauche.

# 4.2. Assurer des conditions de travail décent

## 4.2.1. Gestion du temps de travail

L'article 5 du décret n° 96-203 du 07 mars 1996 relatif à la durée du temps de travail en Côte d'Ivoire fixe cette durée à 8 heures par jour, soit 40 heures par semaine. Au-delà des seuils réglementaires, toutes les heures de travail des agents de maîtrise et des employés /ouvriers sont considérées comme supplémentaires et rémunérées lorsqu'elles sont autorisées.

Trois équipes se relaient toutes les 8 h (6h – 14h ; 14h – 22h, 22h – 6h) afin d'assurer le fonctionnement des usines 24h/24 et le personnel de l'administration travaille de 7h30-17h

La maîtrise du temps de travail est déterminante dans l'optimisation de tout secteur d'activité. Ainsi, une mauvaise gestion du temps de travail entraîne une baisse :

- + Du rendement de travail de l'employé
- + De la productivité des activités de l'entreprise

Pour absorber le surcroît d'activités, FILTISAC recourt au recrutement du personnel temporel/journaliers.

### Résultats :

En 2019, le volume total des heures travaillées des collaborateurs est de 276 127 heures soit (167 651 pour les permanents et 108 475,9 pour les journaliers)

## 4.2.2. Promouvoir la sécurité au travail

La santé et la sécurité au travail sont des enjeux importants de prévoyance sociale des collaborateurs. Chaque jour, des travailleurs peuvent être amenés à exercer leur métier dans des conditions qui pourraient mettre à mal leur santé ou celles d'autrui, notamment lorsque des activités physiques sont requises.

Pour réduire l'occurrence de ces risques et faire face au cas d'accident, FILTISAC dispose d'un Département de Santé Sécurité au Travail (SST) dirigé par un Médecin du Travail. Ce Département, en collaboration avec le Département QHSE, sensibilise le personnel sur les risques d'accidents pouvant survenir dans l'exercice de leur fonction, le port des équipements de protection sur les lieux de travail et surtout le respect des consignes de sécurité.

Dans cette même démarche FILTISAC met en œuvre des actions sur :

- + L'analyse et l'évaluation des risques sécuritaires par poste et par agent causal ;
- + La mise en œuvre des plans d'action sécuritaires ;
- + Le contrôle et/ou inspection réglementaire ou technique des installations et des outillages ;
- + Les plans d'opération interne tels qu'exigés par la réglementation pour les installations classées ;
- + La gestion des situations d'urgence en réponse aux situations sensibles identifiées ;
- + Les inspections des lieux de travail par le responsable santé sécurité au travail ;

- + Les inspections du département QHSE réalisées par le responsable sécurité incendie et environnement pour identifier les transgressions de règle, les situations dangereuses et apporter des solutions.

Dans la continuité de ces actions, une formation sur la sécurité au travail et une visite médicale sont effectuées pour tout nouvel employé avant la prise de fonction quel que soit le domaine d'activité concernée.

### Les accidents de travail (AT) enregistrés en 2019

	AT bénins	AT graves	Total
Nombre d'accidents de travail sur site	232	5	237
Nombre d'accidents de trajet	8	2	10
TOTAL	240	7	247

### Les indicateurs de sécurité en 2019

Total accidents de travail avec arrêt	7
Taux de fréquence	1,68
Taux de gravité	0,09

## 4.2.3. Favoriser l'accès à la santé des collaborateurs et de leurs familles

FILTISAC accorde une importance à la santé de son personnel, qui représente sa première ressource.

La politique de santé de FILTISAC consiste à garantir au personnel, leurs conjoints et enfants l'accès aux soins de santé de manière permanente.

Pour y parvenir FILTISAC est doté d'un centre médical d'entreprise (CME) composé d'un laboratoire, d'une pharmacie, de deux (02) salles de mise en observation d'une capacité de quinze (15) lits, et d'une équipe de douze (12) personnes conduit par un médecin chef. Les familles des travailleurs sont admises aux consultations journalières.

Tous les salariés de l'entreprise bénéficient d'une assurance maladie prenant le relais des soins médicaux dans les cliniques privées extérieur pour les cas graves et les activités d'exploration. La subvention pour l'assurance maladie est de 100% pour les cadres et 75% pour le reste du personnel.

La surveillance de la santé de ces travailleurs se réalise au travers de visites médicales d'embauche et de reprise de travail. Les personnels sont périodiquement vaccinés contre le tétanos et la fièvre typhoïde.

FILTISAC mène également des activités de prévention contre les pandémies que sont le paludisme (sensibilisation et distribution gratuite de moustiquaires imprégnées), le VIH-SIDA (activité de prévention et prise en charge des personnes vivant avec le VIH-SIDA) et la tuberculose (organisation chaque année de visites médicales ou chaque employé à droit à une radio pulmonaire afin de dépister le personnel atteint).

En 2019, nous avons enregistré 10 158 consultations avec un taux de 58% pour les salariés et de 42% pour dépendants familiaux. Les principales pathologies sont :

- + Affection respiratoire : (Bronchite + Rhinite + Pharyngite /angine) = 28,28%
- + Paludisme = 20,62%
- + Affection articulaire : (Arthrose-lombalgie) = 14,28%
- + Autres = 36,82%

Affections 2019	Nombre	%
Paludisme	2313	20,62%
Arthralgie - lombalgie	1591	14,28%
Bronchite	1208	10,77%
Rhinite	1302	11,61%
Gastroentérite	705	6,29%
Pharyngite / angine	662	5,90%
Pyococcie	346	3,08%
Mycose	276	2,46%
Colopathie	236	2,10%
Plaie	235	2,10%
Céphalées	261	2,33%
Autres	1023	18,46%

FILTISAC a également mis en œuvre un programme santé de lutte contre le VIH-SIDA. Ce programme comporte le dépistage et la prise en charge médicale des personnes infectées.

#### 4.2.4. Promouvoir le dialogue social

##### LIBERTE SYNDICALE ET PREVENTION DES CONFLITS SOCIAUX

Le personnel est représenté par des délégués élus chaque 2 (deux) ans qui assurent le relais de la communication entre le Comité Directeur et les employés.

Il existe au sein de notre société 6 organisations syndicales :

- + Le SYNAFIL affilié à la FESACI,
- + L'ULGF affilié à la CGT-CI,
- + Le SYLITRAFIL affilié à DIGNITE,
- + Le SYNTTHAFCI affilié à HUMANISME,
- + Le SYNTRAFIL et le SYNTRACCUMPLACI, tous deux affiliés à l'UGTCI.

Chaque année plusieurs rencontres ont lieu entre les représentants du personnel (au minimum 2 réunions par année).

En 2019, il y a eu 2 grandes rencontres entre les délégués et la Direction :

- + Rencontre sur la correction des irrégularités salariales relevées
- + Rencontre sur les résultats à mi-parcours de la société

Les délégués et l'administration travaillent donc en étroite collaboration pour maintenir un climat social apaisé. En cas de litige, FILTISAC met en avant la négociation pour éviter au maximum les voies de recours. Si ces efforts s'avèrent vains, tout litige provenant de l'exécution, de l'interprétation ou de la rupture des contrats relèvera de la seule compétence des juridictions de Côte d'Ivoire. Il appartient donc au travailleur licencié et à FILTISAC de produire les motifs et preuves en cas de recours.

## 4.3. Mécanismes de prestations sociales

### 4.3.1. MUTIPS, la mutuelle santé des non cadres (MCI)

- + *La MUTIPS est la mutuelle médicale des agents du groupe IPS(WA). Elle a pour objectif de permettre à tous les employés non cadres du groupe IPS(WA) d'accéder à une couverture médicale de qualité par le biais d'une assurance, dans les établissements médicaux privés. Les collaborateurs de FILTISAC en sont bénéficiaires ; l'adhésion à la mutuelle est acquise immédiatement après l'embauche*
- + *La mutuelle est financée par les travailleurs à raison de 9.000 francs CFA pour le personnel ouvrier et de 13.000 francs CFA pour les agents de maîtrise. FILTISAC contribue également à cette mutuelle dans les proportions suivantes de 11 000 F pour les ouvriers et 13 000 les Agents de Maîtrise. MCI, l'Assurance des non cadres, couvre 75% des frais des prestations de santé et le travailleur paie les 25% restants.*
- + *En 2019, ce sont 850 travailleurs de 5 membres en moyenne qui ont été couverts par la mutuelle.*
- + *Le montant total des cotisations s'est élevé à 268.704.275 francs CFA (part patronale + part assuré), pour un montant total de prestations de 237.763.993 (sinistre) ayant bénéficié à 2 863 personnes (frais de pharmacie) et 1218 (autres maladies), auxquelles se sont ajoutées 22.695.032 francs CFA d'autres charges (laboratoire, grande maladie et frais de fonctionnement).*

### 4.3.2. SOLIPS (Solidarité IPS)

Le Fonds de Solidarité de l'Institution IPS(WA), le Fonds SOLIPS a été constitué en 2003 dans le but :

- + *D'aider financièrement les salariés des sociétés de l'Institution présentant une incapacité totale ou partielle et qui ne sont plus aptes à un emploi,*
- + *De mettre en place et financer les programmes de dépistage et de prévention du VIH/SIDA, du PALUDISME et de la TUBERCULOSE dans les sociétés de l'Institution IPS(WA) et AKDN Côte d'Ivoire, incluant des actions de sensibilisation, de formation et d'information,*
- + *D'assurer la prise en charge des travailleurs malades en finançant le traitement, le suivi biologique et la prise en charge psychosociale.*

Les activités de SOLIPS sont soutenues par les partenaires suivants :

- + *La DEG (Organisme financier allemand),*
- + *La CECI (Coalition des entreprises du Secteur Privé de Côte d'Ivoire contre le SIDA),*
- + *Le Ministère de la lutte contre le SIDA,*
- + *Le Ministère de la santé et de l'hygiène publique,*
- + *Le CNTS (Centre National de Transfusion Sanguine) et*
- + *AKF*



SOLIPS a mis en œuvre plusieurs programmes pluriannuels dont les principaux sont :

#### PROJET TELEMEDECINE :

Ce projet vise à former et accompagner les spécialistes dans le traitement et la prise en charges des personnes malades du VIH. Il a permis de réaliser :

- + **2 centres de formations fonctionnels à ce jour : Abidjan FILTISAC et Boundiali.**
- + **18 sessions de formation à distance organisées via la plateforme DUDAL (RAFT) depuis la salle télé-médecine de FILTISAC**
- + **165 prestataires formés (Médecins- infirmiers - sages-femmes- agents de santé)**

Ces efforts en matière d'infrastructure et de formation ont permis de réaliser

- + **82 cas cliniques de VIH compliqués traités par les experts via la téléconsultation par vidéo conférence.**
- + **17 campagnes de sensibilisations sur la promotion du conseil dépistage volontaire (CDV) du VIH étendues aux sensibilisations et aux dépistages sur le diabète et l'hypertension.**

Depuis le début de l'année 2019, les contrôles de routine sont organisés dans les centres de santé ruraux et dans le centre médical de FILTISAC avec l'aide de SOLIPS, le soutien des partenaires financiers s'étant achevé en 2018.

En termes de perspectives, FILTISAC étudie la possibilité d'élargir :

- + **Les sessions de télé-expertise aux infirmiers**
- + **Les sessions aux districts de M'Bengue et Bouaké**
- + **L'application à d'autres pathologies/domaines (nutrition, les maladies non transmissibles, etc.)**
- + **Les activités à d'autres sessions qui ne seraient pas prises en compte par SOLIPS.**

#### Autres actions de SOLIPS

Au titre de l'année 2019, ses activités de soutien ont été orientées également dans le domaine de la santé, de l'éducation et de l'encadrement des enfants pour un montant de **76.561.285 FCFA**.

#### Développement de la petite enfance (ECD)

Dans le souci de promouvoir la lecture et contribuer à l'alphabétisation, 838 enfants ont bénéficié des activités de lecture. De plus FILTISAC, s'est dotée d'un espace équipé confortable et sécurisé pour les activités d'éducation parentale et de développement de la petite enfance ouvert depuis le 20 juin 2019. A cet effet, 10 animateurs, travailleurs de FILTISAC ont été formés et recyclés pour pérenniser l'activité. Cet espace a abrité 3 cérémonies de sensibilisations sur les thèmes suivants : nutrition - hygiène buccodentaire - fièvre dont 75 femmes/aides familiaux ont été touchées. Ces activités s'élèvent à un montant de **10.661.285 FCFA**.

#### Santé

##### + **Cancer du sein et de col d'utérus**

- ✓ **315 femmes travaillant dans l'Institution et les femmes des travailleurs ont été sensibilisées sur le cancer du sein et du col de l'utérus dont 215 ont participé au test de dépistage du cancer du col de l'utérus.**

##### + **VIH - Paludisme - Tuberculose**

- ✓ **10933 travailleurs et familles sensibilisés et dépistés au VIH dans le cadre du projet Télé-médecine. 3579 travailleurs sensibilisés sur les IST et la Tuberculose. Prise en charge par la mise à disposition des compléments alimentaires de 128 travailleurs et familles vivant avec le VIH.**

##### + **Don de sang**

- ✓ **Face à la faible quantité de sang dans le Centre National de Transfusion Sanguine (CNTS) FILTISAC, à travers SOLIPS, a organisé une collecte de sang afin de répondre à ce besoin urgent. Elle a enregistré au total 466 poches de sang.**

Au total un montant de 65.900.000 FCFA a été utilisé pour la réalisation de ces activités sanitaires.

#### 4.3.3. Assurance des cadres

WILLIS TOWERS WATSON, courtier en assurance couvre à 100% le personnel cadres de l'Institution IPS.

Elle rembourse 100 (cent)% des frais occasionnés par les soins médicaux reçus par les travailleurs et ses ayants droits en Côte d'Ivoire, ou à l'étranger durant les missions et périodes de congés annuels.

En 2019, 35 cadres et les familles (142 personnes) ont été couverts. Le coût total des prises en charges s'est élevé à 86.807.415 francs CFA pour un effectif de 176 bénéficiaires.

Les cadres peuvent également adhérer, en cas d'embauche définitive, au système de retraite complémentaire par capitalisation mis en place par IPS(WA) au profit des cadres de l'institution. Les taux varient de 2.5 à 5% du salaire brut mensuel.

En cas d'adhésion du travailleur, la société FILTISAC contribue à hauteur de 100% du montant de sa cotisation. Les reversements sont effectués sous forme de pensions en cas de départ à la retraite du travailleur. Cependant, en cas de démission le travailleur perçoit la moitié de ses cotisations totales.



#### 4.3.4.MAF (Mutuelle d'Assistance Funéraire solidarité)

Les funérailles en Afrique constituent un phénomène stressant pour le travailleur tant elles génèrent de dépenses et mobilisent d'énergies. C'est également à cette occasion que le travailleur se sent interpellé par son cercle familial pour témoigner de sa reconnaissance et démontrer sa capacité à honorer son défunt parent en lui réservant des obsèques dignes de son rang. Pour y parvenir, le travailleur se sent parfois contraint de recourir aux créanciers. Il s'endette, fragilise l'équilibre de son budget familial, et voit parfois ses performances baisser.

La MAF, la Mutuelle d'Assistance Funéraire, a été donc créé à l'initiative des travailleurs en accord avec la Direction pour apporter 2 types d'assistances :

- + **Assistance sociale matérialisée par les soutiens psychologiques, réconfort moral ;**
- + **Assistance numéraire : c'est une contribution financière pour aider le travailleur.**

Dans un souci de transparence, La MAF est gérée par une équipe chapeauté d'un président, entouré de conseillers et supervisé d'un commissariat aux comptes. Pour y adhérer, le travailleur adresse une demande au Président et se fait prélever le mois suivant sa souscription. Le délai de carence est de 3 mois.

Les prélèvements sont faits à la source mensuellement et les montants varient en fonction du nombre de décès et travailleurs en activité (coûts divisés par nombre d'adhérents).

Sont bénéficiaires le travailleur, ses parents directs, les ayant-droits. Les primes perçues en retour sont :

- + **Parent du travailleur : 518.000 francs CFA**
- + **Beaux-parents : 296.000 francs CFA**

La MAF comptait, au 31 décembre 2019, 740 adhérents. Durant cette année 2019, 123 prestations ont été effectuées pour une contribution totale de 72.838.000 francs CFA et une cotisation individuelle de 97.250 francs CFA par mutualiste.

Depuis sa mise en œuvre de novembre 2006 à décembre 2019, la MAF a contribué à hauteur de 1,170 milliard de francs CFA, pour une cotisation de 1.056.070 francs CFA par mutualiste.





Mariage collectif / Filtisac  
©FILTISAC

## 5.1. Assurer la **satisfaction** de nos **clients**

Anticiper les besoins, la satisfaction et les exigences de ses clients est un enjeu de compétitivité et de succès pour FILTISAC. Initialement concentrées sur des exigences de qualité et de relation clientèle, ces attentes se sont progressivement renforcées en exigences de performance en matière de sécurité alimentaire, de gestion sociale ou de gestion environnementale.

FILTISAC recherche, dans la réalisation de toutes ces actions et activités, l'excellence et l'amélioration de sa position de Leader dans le secteur de l'emballage dans la région. Elle a été la première entreprise industrielle ivoirienne certifiée ISO 9002 en 1997. FILTISAC dispose en son sein de 3 laboratoires de contrôle dotés d'instruments de mesures de pointe et d'une équipe compétente.

Ces efforts ont permis à la société d'obtenir le Prix Ivoirien de la Qualité (PIQ) 2016 catégories excellence et le Prix CEDEAO de la qualité 2017 catégorie excellence. Ces différentes distinctions, témoignent de l'engagement de l'entreprise à faire de la qualité son principal levier de différenciation vis à vis de la concurrence en vue de satisfaire ces clients.

Toujours soucieuse de la satisfaction et de la sécurité sanitaire de ses clients, FILTISAC est certifié FSSC 22000, pour les activités de fabrication de préformes et de bouchons destinés au conditionnement d'eau minérale et boisson gazeuse.

FILTISAC a également l'agrément de conformité sociale et environnement des principes directeurs des fournisseurs (SGP) de Coca Cola.

FILTISAC évalue la perception client sur le niveau de satisfaction de ses exigences comme une mesure de la performance de ses systèmes de management. Toutes les dispositions citées plus haut lui ont permis au titre de l'année 2019, d'enregistrer un taux de satisfaction client de 85%, supérieur à son objectif fixé à 80%.

Dans cette dynamique de la satisfaction des clients, FILTISAC a renforcé son département QHSE par la création d'un poste de responsable maîtrise qualité et a créé un département innovation et développement en 2019. Dans une perspective d'accroître la satisfaction et la sécurité sanitaire de ces clients FILTISAC ambitionne d'étendre son champ de certification FSSC 22000 sur le périmètre de fabrication des bouchons et flacons arôme.

## 5.2. **Dons** et **mécénats**

FILTISAC ne dispose pas encore d'une politique et stratégie de dons et mécénat formalisée. Toutefois, soucieuse de s'inscrire dans une démarche de solidarité et de soutien envers les populations ivoiriennes, la gouvernance de FILTISAC mène des actions en vue de répondre aux besoins de la population.

Au titre de l'année 2019, FILTISAC a porté une assistance à des enfants, une aide au village AMANGOUA et a assisté les personnes endeuillées de l'entreprise à hauteur de 2.799.403 FCFA.

Le sport est un facteur de rassemblement pour tous les peuples. Au titre des actions de soutien de FILTISAC au sport, elle a remis un lot de maillot de sport au club VTT Amour. A travers cette initiative, FILTISAC veut encourager les efforts consentis par le club de VTT pour promouvoir ce noble art visant le bien-être des populations.

Promouvoir l'éducation et apporter une assistance aux enfants est un objectif majeur pour FILTISAC. L'entreprise a offert un lot symbolique composé de Tee-Shirt, Flyers, cartes de visite et de kakémonos au cabinet OMSY EDUC, une structure d'assistance aux enfants en difficultés.



Inauguration de l'Espace Petite Enfance / Filtisac  
©FILTISAC

## 5.3. Contribuer au **développement** d'une économie **locale**

### 5.3.1. Ex-projet de valorisation des fibres de DAH dans la confection de sacs

La fabrication des sacs de fibres naturelles en Côte d'Ivoire repose essentiellement sur des fibres et des fils de jute importés principalement du Bangladesh, premier producteur, plus gros exportateur de jute.

Cet approvisionnement dépendant d'un seul pays, peut être perturbé par les chocs climatiques ou socioéconomiques, et par des évolutions du cours de la fibre entraînant un déséquilibre sur le marché de l'offre et de la demande.

FILTISAC a exploré la possibilité de développer une filière Ouest Africaine alternative reposant sur les fibres de Dah/kénaf (fibres naturelles) qui peuvent être produites en milieu de savanes

humides. La Cellule de Développement de Fibres Végétales (CDFV) a été créée en 2002 pour prouver la potentialité de la production de fibres en Côte d'Ivoire, au Mali et au Burkina Faso.

L'étude a porté sur l'optimisation de la production de fibres végétales au Mali. Les résultats présentent les moyens à mettre en œuvre pour valoriser l'opportunité de cette production non seulement pour les agriculteurs mais aussi pour FILTISAC. Des enjeux de rentabilité de la fibre malienne face à celle importée du Bangladesh et sa qualité d'usinage satisfaisante se sont posés.

Les activités de la CDFV se sont arrêtées mais, en partenariat avec FILTISAC, l'entreprise FIMA Sarl (Fibres du Mali) a repris la culture du Dah avec ampleur dans le Mali sud, avec pour principal acquéreur FILTISAC.

De nos jours, les revenus tirés par les producteurs agricoles de plusieurs localités à partir de la vente de la fibre du Dah sont évalués à plusieurs dizaines de millions de FCFA. L'activité relative à la culture du Dah fait vivre plusieurs dizaines de familles rurales du cercle de Yanfolila, dans la région de Sikasso, qui parviennent à faire face à leurs besoins financiers sans trop de difficultés.

La fibre du Dah y occupe le deuxième rang en matière de revenus après le coton. En faisant la promotion de la culture du Dah, cela permet de diminuer les difficultés économiques des paysans. Grâce aux retombées économiques tirées à partir de la vente de la fibre du Dah, certains paysans parviennent à financer leurs campagnes cotonnières et céréalières.

FILTISAC envisage d'augmenter la part des fibres de Dah à environ 3% dans la production des sacs, afin de continuer à soutenir le développement économique local et rural.

## 5.4. **Achats locaux** de produits et services

Certains acheteurs ne contractent pas avec des entreprises n'ayant pas de démarche Développement Durable, car cela permet de s'assurer que ces entreprises ont un mode de fonctionnement qui répond aux bonnes pratiques de RSE. FILTISAC s'étant lancé dans une démarche RSE ou développement durable, doit y aussi engager ses fournisseurs en garantissant l'intégrité de sa chaîne de valeur en vue de permettre au client final de faire ses achats en certitude de la prise en compte des enjeux de durabilité.

Le développement durable de FILTISAC est pris en compte dans les achats locaux à travers le respect du cahier des charges car les emballages de FILTISAC sont en contact direct avec des produits alimentaires.

L'utilisation de l'huile végétale fournie localement par SANIA, doit être apte à la consommation humaine pour éviter tout risque de contamination. Pour cela des tests sont effectués en Côte d'Ivoire, mais aussi par des tiers en Europe pour s'assurer de la conformité des produits.





## 6.1. Renforcer le **management** de **l'environnement**

FILTISAC a mis l'environnement au cœur de son système de management.

Créée antérieurement à l'adoption du code de l'environnement de 1996, sa première unité de production n'a pas fait l'objet d'une étude d'impact environnemental et social (EIES).

Dans un souci de conformité réglementaire, FILTISAC a réalisé son plan de gestion environnemental et audit (PGE-A) conformément au décret n° 2005-03 du 6 janvier 2005 portant audit environnemental.

Ces exigences légales sont complétées par le recours à la norme ISO 14001 :2015 afin de renforcer la prise en compte des enjeux environnementaux au sein de FILTISAC ; cette démarche volontaire est mise en œuvre dans la perspective d'une certification à venir.

Son système de management environnemental s'articule ainsi autour de :

- + **La sensibilisation de l'ensemble du personnel à la préservation de l'environnement par le respect des bonnes pratiques**
- + **La gestion des déchets**
- + **La réduction des consommations en énergie (efficacité énergétique)**

Cette démarche a permis :

- + **La réalisation d'étude sur les aspects et impacts environnementaux de l'entreprise**
- + **La formation de 21 agents du personnel d'encadrement sur la norme ISO 14001 Version 2015**
- + **Le recyclage de ses déchets par des Eco-organismes agréés par le CIAPOL**
- + **La mise en place de l'ESMS (Système de management environnemental et social)**
- + **La rédaction des procédures opérationnelles sur la gestion des déchets.**

En 2019, FILTISAC a produit 810,01 tonnes de déchets dont 80,8 tonnes ont été mis en décharge (déchets ultimes) et 729,21 tonnes ont fait l'objet de récupération et valorisation par les Eco-organismes agréés par le CIAPOL.

## 6.2. **Gestion durable** des ressources

FILTISAC transforme la fibre d'origine végétale (jute et le dah) et la fibre d'origine synthétique (les polymères requis) pour la fabrication des emballages destinés aux conditionnements des produits agricoles de rente et autres denrées alimentaires, produits pétroliers et autres produits phytosanitaires.

### 6.2.1. Taux de transformation de matières premières sur l'année 2019

Pour les besoins de production en vue de la satisfaction de nos clients, la Direction Supply Chain au regard des prévisions et autres pronostics de vente a mis à disposition les quantités de matières premières ci-dessous

évaluées pour l'année 2019 :

- + **Fibres végétales (balles de jute - fil jute - dah) : 14.665 tonnes importées pour 13.989 tonnes de produits manufacturés, soit un taux de transformation de 95%**
- + **Fibres synthétiques (tous polymères confondus) : 12.473 tonnes pour 11.849 tonnes de produits manufacturés, soit un taux de transformation de 95%**

Avec un total de 27.138 tonnes de matières premières qui ont permis la réalisation de 25.838 tonnes de produits manufacturés, le taux de transformation des matières premières en produits manufacturés s'élève à 95% sur l'année 2019.

## 6.3. **Consommation** d'eau sur l'année 2019

L'eau représente une priorité environnementale absolue pour FILTISAC.

### Maîtrise de la consommation d'eau

FILTISAC utilise très peu d'eau dans ses procédés directs de fabrication : ce n'est que lors de la préparation des fibres de jute brutes que cette ressource est utilisée. Pour l'instant, il n'existe pas de procédé de recyclage de l'émulsion composée d'eau, d'huile végétale alimentaire et d'un émulsifiant alimentaire (PKO). Les résidus d'émulsion en fin de cycle de production hebdomadaire sont réutilisés pour l'imprégnation manuelle des fibres sur la ligne des cartes briseuses. Dans le souci de mesurer avec précision la consommation d'eau il est nécessaire d'installer un compteur divisionnaire sur le Batch-mixer.

L'eau est principalement utilisée pour l'hygiène corporelle du personnel, le breuvage et le nettoyage (sanitaires, bureaux etc.).

Le Département des Moyens Généraux a procédé à la mise en place de compteurs d'eau divisionnaires pour surveiller la consommation de chaque unité industrielle de production et des administrations.

Les consommations sont journalièrement suivies et analysées. Les pics de consommation non liée à la présence des travailleurs saisonniers sont systématiquement détectés et font l'objet de recherche pour la résolution du problème.

Des inspections régulières dans les salles d'eau nous permettent d'intervenir sur la robinetterie défaillante ; des travaux d'étanchéité du réseau d'eau ont été réalisés en **2019**, pour une valeur d'un-million-quatre-cent-sept-mille-sept-cent-soixante-dix-francs CFA (**1.407.770 FCFA**) aux fins de réduire les pertes techniques ainsi détectées.

La consommation sur l'année **2019** s'élève ainsi à **39.495 m3**, soit un ratio de 1,6 m3/ tonne de produits manufacturés contre un objectif initial de 2 m3/ tonne de produits manufacturés.

#### **Valorisation des eaux issues des compresseurs d'air de FILTISAC pour les activités de nettoyage**

L'amélioration de la performance environnementale en matière de gestion des ressources en eau résulte également de la Valorisation des eaux issues des compresseurs d'air de FILTISAC pour les activités de nettoyage. Dans le souci de réduire la consommation d'eau destinée au nettoyage des bureaux et salles d'eau y compris les vestiaires tout en garantissant le même niveau d'hygiène (résultat d'analyses faisant foi et confirmant l'usage sans risque pour la santé du personnel), FILTISAC a réalisé des fosses en maçonnerie étanche pour la collecte des purges de condensats des Groupes Air (compresseurs).

Cette capacité de rétention 1,5 m3 tous les deux jours représente en moyenne 4,5 m3 par semaine travaillée pour la première fosse en service. Nous avons identifié avec le prestataire en charge du nettoyage 7 postes à pourvoir de cubitainers d'un m3 / unité soit 7 m3 d'eau provenant des purges de condensats des compresseurs d'air. La mise en œuvre effective de cette opération nous permettra d'apprécier la quantité économisée.

#### **Projet de rénovation du réseau d'eau maillé avec une arborescence formalisée**

FILTISAC reconnaît la nécessité de gérer de façon responsable, les ressources mondiales en eau. Préserver à la fois la quantité et la qualité de l'eau n'est pas seulement un défi environnemental, mais également une question qui recouvre des aspects économiques, politiques, sociaux et culturels au regard de la Loi n° 98-755 du 23 Décembre 1998 portant Code de l'eau.

A cet effet, nous avons identifié une faiblesse dans notre dispositif de suivi ; à savoir l'inexistence du plan de l'arborescence du réseau de distribution d'eau sur l'ensemble du site de FILTISAC. Ce qui rallonge et rend difficile les délais d'intervention sur des dysfonctionnements constatés. Une étude sera réalisée en 2020 en vue de la rénovation du réseau de distribution interne maillé.



## 6.4. Améliorer l'efficacité énergétique dans le système de production

L'efficacité énergétique est sans conteste à privilégier, notamment pour les multiples bénéfices qui y sont associés tant au plan environnemental, social, qu'économique. Les efforts en matière d'efficacité énergétique se mettent définitivement en place au sein de notre entreprise sur avis des parties prenantes et approbation de la Direction Générale dans l'optique d'un développement durable.

L'énergie est essentiellement utilisée pour la force motrice de nos équipements de production et l'éclairage.

Un regard sur le tableau ci-après résume notre consommation et les dépenses afférentes en énergie sur l'année **2019**.

Année	Consommation énergie (GW)	Coût de l'énergie en FCFA
2019	20.349	1.496.187.989

Évoluant dans le secteur de l'emballage en plein essor et de plus en plus concurrentiels, FILTISAC a initié des actions de développement durable afin de réduire non seulement ses charges, mais aussi sa consommation énergétique.

Plusieurs projets pilotes ont ainsi été mis en œuvre en matière d'efficacité énergétique.

#### **Programme de réduction des consommations d'électricité par l'utilisation de produits plus efficaces pour l'éclairage**

En ce qui concerne l'éclairage, FILTISAC a entamé le remplacement progressif des lampes néons de 56 Watt et 36 Watt par des lampes LED de 22 Watt et 18 Watt.

A cet effet, pour l'année 2019 :

- + **Au sein de l'Usine Synthétiques : 412 lampes LED ont été installées dans les salles pour un coût global de 2.541.717 FCFA (deux-million-cinq-cent-quarante-un-mille-sept-cent-dix-sept francs CFA)**
- + **Au sein de l'Usine Jute : 4.621.356 FCFA (quatre-million-six-cent-vingt-un-mille-trois-cent-cinquante-six francs CFA) ont été investis pour la pose de 744 feuilles de tôles translucides sur la toiture des ateliers de Préparation matière et Filature. La bonne qualité de l'éclairage naturel que procurent les tôles translucides permet à ces ateliers de fonctionner 5 h / 8 h sans éclairage électrique. Soit une économie d'environ 3.700 kW / mois. Aussi, une étude pour l'éclairage a été réalisée par l'équipe de maintenance électrique sur les besoins en lampes LED à installer en 2020**
- + **Au sein de l'Usine Emballages rigides : 150 lampes LED ont été installées pour un coût total de 405.833 FCFA (quatre-cent-cinq-mille-huit-cent-trente-trois francs CFA).**



Afin d'évaluer avec précision l'impact positif de la réduction de notre consommation en électricité, FILTISAC devra installer des compteurs généraux spécialement dédiés à l'éclairage dans chaque unité industrielle de production.

### Acquisition des nouveaux équipements de production moins énergétiques.

Le Comité de validation des investissements prend désormais en compte les mesures de la puissance et de la consommation d'énergie dans l'achat des nouveaux équipements de production sur les budgets à venir.

### Consommer le juste nécessaire avec des systèmes de régulation et d'automatisme

Comme projet pilote, pour corroborer les actions de réduction de la consommation électrique, un système automatique en vue d'aération a été installé dans les magasins de stockage (matières premières et produits finis des emballages destinés aux denrées alimentaires) pour réguler le fonctionnement des extracteurs.

Entre autres actions, les services de maintenance ont mis en application une consigne d'arrêt systématique de l'éclairage dans les ateliers qui ne sont pas en activité et la mise hors tension des équipements non programmés pour la production.

Enfin la sensibilisation du personnel d'une part sur les ECO-GESTES par affichage des consignes relatives aux réflexes à l'entrée des bureaux (exemple : réglage de la température des climatiseurs de confort dans les bureaux à 24°, mise à l'arrêt des climatiseurs et de l'éclairage en cas d'absence prolongée) et d'autre part sur leur implication en interpellant les responsables en cas de dysfonctionnement.



### Perspectives d'amélioration de l'efficacité énergétique

Afin d'améliorer sa démarche d'efficacité énergétique et de l'associer à un engagement de résultat, FILTISAC étudie la mise en œuvre d'une approche globale structurée, garantissant une performance durable par la mesure. Cela requiert la structuration d'un programme d'efficacité énergétique, le déploiement combiné des solutions techniques associant des méthodologies et des outils de diagnostic et de mesure de la performance, qui doit être structurée.

Ainsi, plusieurs pistes sont explorées pour améliorer l'efficacité énergétique de FILTISAC, telles que la conduite de relevés quotidiens, la mise en place des compteurs sur les armoires électriques, la vérification du bon fonctionnement et l'entretien des utilités (Groupes froid, Compresseurs, la climatisation, groupes électrogènes etc..).

### Consommation de carburant :

#### + Véhicules

- ✓ En 2019, la quantité de carburant consommée s'est chiffrée à 43.632 litres pour la dotation de 19 véhicules à la charge de FILTISAC.
- ✓ La Direction Commerciale et Marketing et le Service parc auto sont d'importants postes de consommation de carburant. Pour optimiser la consommation de carburant, la Direction Commerciale et Marketing et le Service parc auto ont mis en place chacun en ce qui le concerne (courses commerciales et déplacements du personnel pour diverses raisons dans le cadre du travail) un planning de sorties hebdomadaires par zone géographique.

✓ En plus et particulièrement à la charge du Service Parc Auto, les véhicules font l'objet d'un suivi et d'une maintenance rigoureuse. Dans le cadre du renouvellement du parc auto vieillissant, 02 nouveaux véhicules ont été achetés en 2019.

#### + Groupe électrogène

FILTISAC a doté chacune de ses 03 unités de production industrielle de groupes électrogènes

- ✓ Groupe Electrogène Usine Emballages rigides : 1350 KVa
- ✓ Groupe Electrogène Usine Synthétique : 630 KVa
- ✓ Groupe Electrogène Jute : 630 KVa

Ces équipements disposent chacun d'un automate de mise en marche / arrêt et fournit du courant secouru pour le fonctionnement de l'éclairage et de certaines machines de productions critiques en cas de coupure du courant électrique distribué par la Compagnie Ivoirienne d'Electricité (CIE).

En 2019, FILTISAC a consommé 20.000 litres de gasoil pour les besoins de fonctionnement des groupes électrogènes.

Dans le souci d'évaluer l'efficacité énergétique de ces équipements importants dans le système de production, des dispositions seront prises pour la collecte des données telles que les enregistrements sur le temps de coupure courant CIE équivalent au temps de fonctionnement des groupes électrogènes et la quantité de combustible (gasoil) consommée.

## 6.5. Lutter contre le changement climatique

Dans sa quête de mise en œuvre des différentes actions identifiées pour assurer son développement durable FILTISAC a intégré le changement climatique parmi les facteurs de risque pouvant influencer sur ses opportunités de marché.

Leader dans le domaine des emballages de transport, partenaire des agriculteurs et des industries agro-alimentaires, le changement climatique et la variation pluviométrique constituent des menaces potentielles de son portefeuille client et de son chiffre d'affaires.

Conscient de ce phénomène susceptible d'influencer fortement les sociétés humaines et le monde des affaires, FILTISAC a décidé de prendre toute sa part dans la lutte contre le changement climatique en identifiant ses postes d'émission, pour élaborer un plan de réduction de rejet à l'atmosphère de gaz à effet de serre (GES).

A cet effet, FILTISAC a identifié du fait de ses activités, les principales sources d'émission directe des gaz à effet de serre notamment :

- + Emission de CO2 (dioxyde de carbone) du fait de la densité de la circulation des véhicules à l'intérieur du site (camions de livraison et/ou de chargement) et la mise en charge des Groupes électrogènes.
- + Emission de N2O (protoxyde d'azote) libérée pendant la fusion des matières synthétiques en vue de transformation

+ Emission de CH4 (méthane) liée à l'installation des ouvrages pour la collecte des eaux vannes (fosses septiques)

+ Emission de gaz fluorés (les hydrofluocarbures ou HFC) du fait des installations des équipements de refroidissement tels que les Groupes froids, les réfrigérateurs et les climatiseurs.

Des dispositions seront prises afin de réaliser les mesures et de disposer des valeurs de nos effluents gazeux émis à l'atmosphère et d'être situé sur notre niveau de conformité ou non suivant les valeurs limites de l'OMS (Organisation Mondiale de la Santé) et de la SDIIC (Sous-Direction de l'Inspection des Installations Classées).

Cependant, pour empêcher ou réduire le rejet d'émissions de GES, FILTISAC a mis en place des dispositions de bonnes pratiques en s'appuyant sur certains PRP ou PRPO (Programmes Prérequis ou Programme Prérequis Opérationnel) pour répondre aux exigences relatives à la sécurité des denrées alimentaires à savoir:

- + La consigne relative aux conditions d'accès des véhicules sur le site (accès autorisé aux véhicules et camions de transport qui n'émettent pas de fumée anormale) concernant le transport privé
- + Le suivi de la maintenance et entretien des véhicules et engins du parc

- + *Le programme de maintenance préventive et curative des équipements de production, des compresseurs et groupes froids etc.*
- + *Le respect de l'interdiction de faire du brûlage comme par le passé de nos déchets de jute non recyclables pour nos besoins de production à l'air libre.*
- + *Le suivi des appoints de gaz réfrigérants de type R22 pendant l'entretien des équipements frigorifiques ou de froid défectueux (climatiseurs, groupes froids etc.)*

## 6.6. **Préserver** le parc naturel du Banco

**Classée ICPE** (Installation Classée pour la Protection de l'Environnement) selon le code de l'environnement, **FILTISAC**, entreprise **citoyenne et responsable**, conduit sa mission dans le souci permanent d'atténuer les impacts de ses activités sur l'environnement.

Située à peine à une distance de 20 à 30m de la **forêt du Banco** et partageant cette frontière sur une longueur de près de 1 km, **FILTISAC** se doit de mener ses actions dans le souci de réduire ses impacts sur ce précieux voisin.

C'est ainsi qu'il a été construit **des regards et des buses** ralentissant la vitesse d'écoulement des **eaux pluviales** sortant de son site vers la forêt en passant sous les rails reliant la ville d'Abidjan à Ouagadougou. Ces eaux rejoignent celles ruisselantes autour des rails et empruntent par la suite un ruisseau dans la forêt du Banco.

Les pluies diluviennes enregistrées sur la ville d'Abidjan ces dernières années ont entraîné des éboulements de terrain autour du ruisseau avec pour conséquence la destruction de la flore environnante et la menace de la stabilité voire l'effondrement des rails.

Compte tenu du niveau du risque, la **SITARAIL** a entrepris des gros travaux afin de stabiliser les rails et atténuer l'impact des eaux sur la forêt.

Dans un souci de responsabilité et afin de contribuer à l'efficacité des ouvrages réalisés par la **SITARAIL**, **FILTISAC** a refait ses regards et buses.

Aujourd'hui, grâce à ces travaux, les eaux coulent à une vitesse très réduite et ne représentent plus de menace pour la forêt du Banco, notre précieux et bien commun.



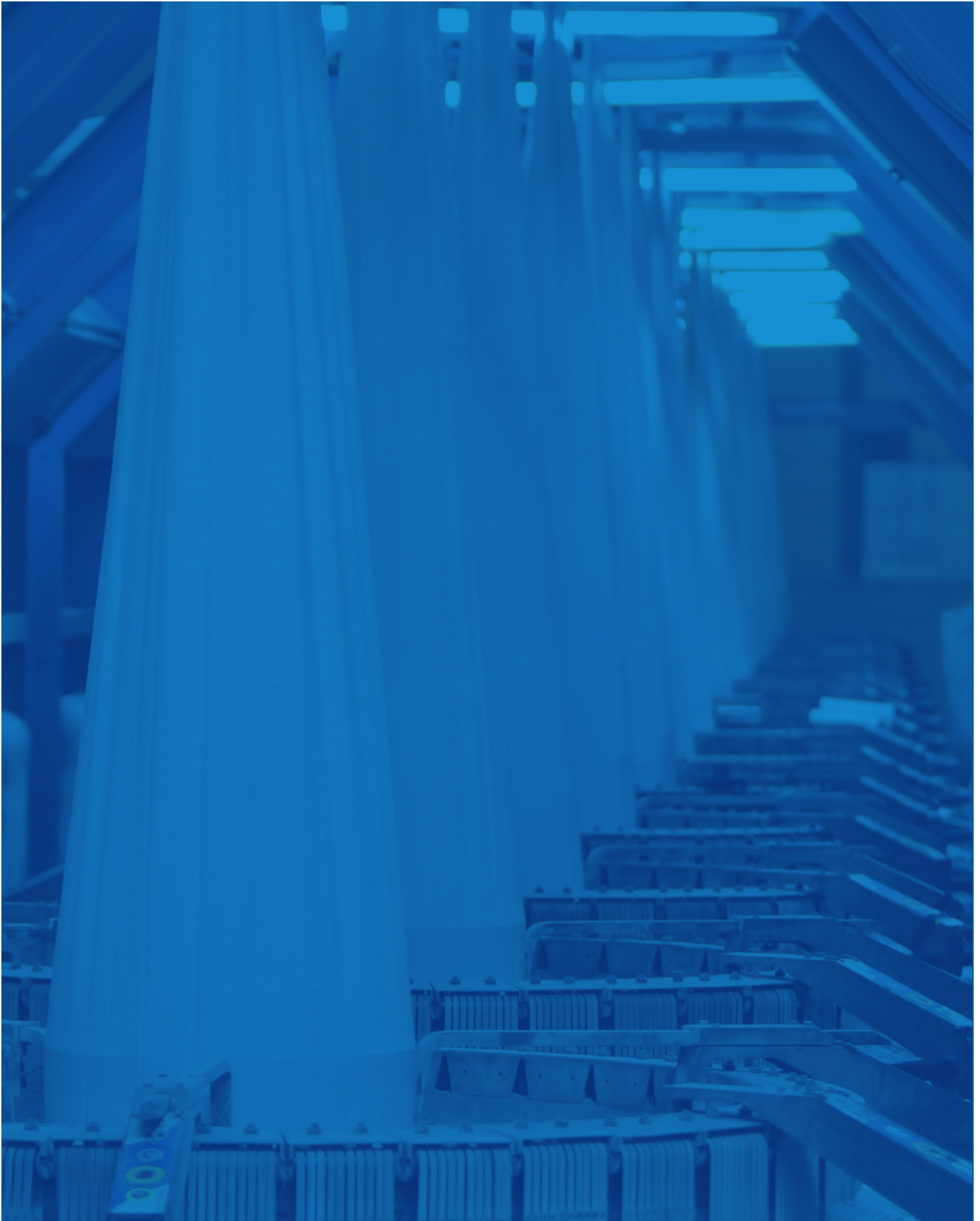
Curage du caniveau en amont de l'avaloir par les ouvriers de la SITARAIL - ©SITARAIL



Vue d'ensemble de l'ouvrage réalisé par FILTISAC un an après - ©FILTISAC



Panoramique de l'ouvrage réalisé par la SITARAIL en 2015 ©SITARAIL



Km8, route d'Adzopé Abidjan, Côte d'Ivoire  
Adresse postale : 01 BP 3962 Abidjan 01  
Tel.: (+225) 27 20 30 46 00 - Fax: (+225) 27 20 30 46 46  
Email : [info@filtisac.info](mailto:info@filtisac.info)